

LE DEVOIR

Vol. XXI - N° 54

LE LUNDI 13 MARS 2000

87c + TAXES = 1\$



L'ENTREVUE
À 53 ANS, LA FÉMINISTE CAMILLE PAGLIA PERSISTE ET SIGNE
PAGE B 1

LES SPORTS
LA NOUVELLE FORCE DES EXPOS: LE MONTICULE!
PAGE B 4



LE MONDE
AZNAR TRIOMPHE AUX LÉGISLATIVES ESPAGNOLES
PAGE A 5



Vamos a Más



Après le déficit zéro

C'est demain que le ministre des Finances, Bernard Landry, présentera son budget de l'année 2000-01. En prévision de cet exercice, nous vous proposons le deuxième d'une série de trois textes, consacré aujourd'hui aux dépenses gouvernementales.

Plus de lest pour Léonard?

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

On sait maintenant que le gouvernement du Québec dispose de surplus appréciables de l'ordre de deux à trois milliards pour le prochain exercice. On s'attend donc à des baisses d'impôt beaucoup plus importantes que celles promises. Mais l'équation ne serait pas complète sans tenir compte d'une inévitable hausse des dépenses de l'État. La question se pose: le gouvernement Bouchard a-t-il conservé son plan de match fixé en novembre en dépit de surplus inespérés de fin d'année ou en a-t-il dérogé?

À la fin de l'an dernier, le gouvernement s'était donné un plan de match exigeant en matière de hausse de dépenses. Accordant la priorité à la santé et à l'éducation, Québec décidait de faire front en prévoyant injecter dans ces deux secteurs quelque 4 % de plus par rapport aux crédits qu'il avait reçus l'an dernier. En revanche, les dépenses totales de l'État, hormis le service de la dette, ne devaient augmenter que de 2 %, avait confirmé au *Devoir* le vice-premier ministre et ministre d'État à l'économie et aux finances, Bernard Landry.

C'est là une contrainte majeure. À eux seuls, les secteurs de la santé et l'éducation représentent 22 milliards de dépenses — 13 milliards pour la santé et neuf milliards pour l'éducation —, soit grosso modo les deux tiers des dépenses de l'État en dehors du service de la dette qui oscille entre sept et huit milliards par année. C'est donc dire qu'une hausse de 4 % des crédits dans ces deux seuls secteurs correspond à une facture de 900 millions.

Plus généreux que prévu, le règlement salarial dans la fonction publique ajoute à cette somme une dépense supplémentaire de 400 millions pour l'ensemble de l'exercice financier.

Nous sommes donc devant une facture supplémentaire de 1,3 milliard. On doit tenir compte également de certains débordements au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui doit éponger une note de 200 millions liée aux concessions faites aux producteurs de porc lors de leur blocus durant la campagne électorale et la faiblesse du secteur des céréales.

De même, de nouvelles dépenses seront sans doute au rendez-vous en matière d'infrastructures routières. Le gouvernement devra préciser comment il entend désengorger Montréal, le moteur économique du Québec qui a le malheur de se situer sur une île. Quelles que soient les solutions retenues — plus ou moins favorables au Dieu automobile —, la facture sera salée.

Nous voilà devant des engagements qui dépassent largement l'objectif de 2 % que vise le gouvernement Bouchard quant à l'augmentation globale des dépenses de fonctionnement de l'État pour l'exercice 2000-2001. Ces 2 % correspondent à quelque 600 millions seulement sur des crédits totaux avoisinant les 30 milliards.

C'est pourquoi, en novembre dernier, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, recevait le mandat d'imposer des compressions dans tous les ministères à l'exception des ministères de la Santé et de l'Éducation. Ces réductions budgétaires varient d'un ministère à l'autre, mais elles s'avèrent substantielles, de l'ordre de 10 % des huit milliards en crédits consentis aux ministères autres que la Santé et de l'Éducation.

Maintenant que l'on sait que le gouvernement dispose de rentrées fiscales supérieures de plus d'un milliard à ses prévisions d'il y a un an, de telles compressions sont-elles encore à l'ordre du jour? Le premier ministre Lucien Bouchard et le vice-premier ministre Bernard Landry ont-ils donné du lest à leur collègue Jacques Léonard pour qu'il

VOIR PAGE A 8: BUDGET

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Max: 0 Min: -10
Québec Ensoleillé. Max: -1 Min: -14

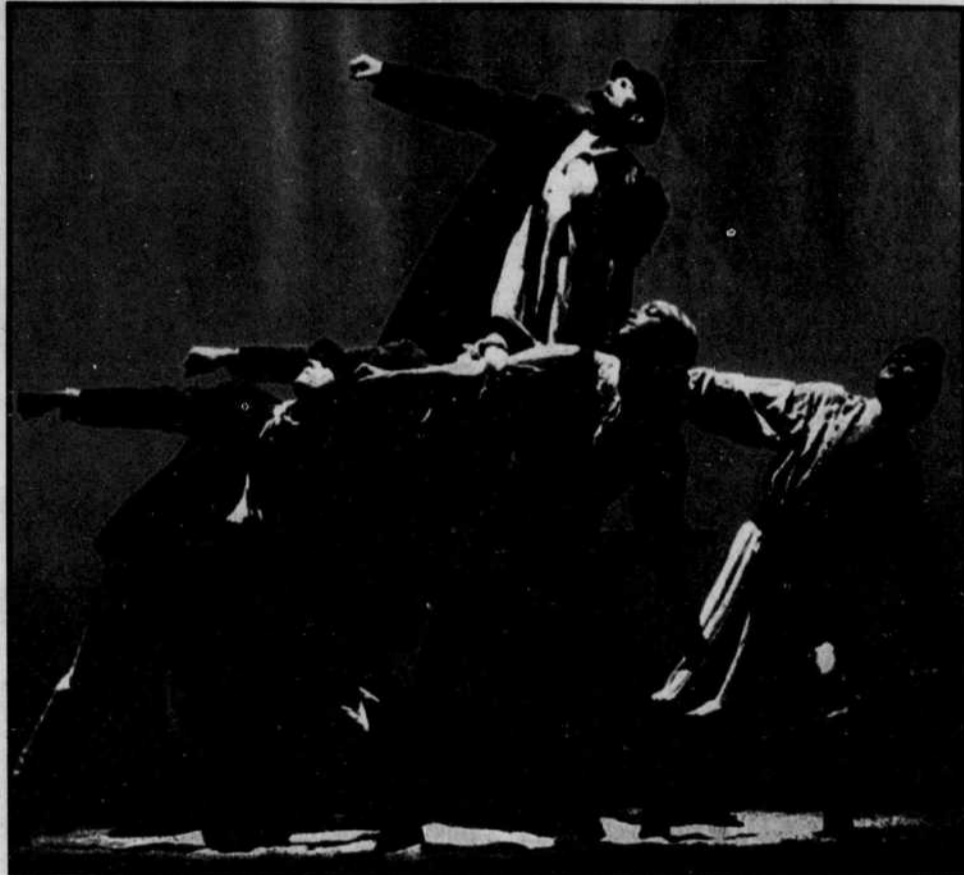
Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics B 3 Les sports B 4
Culture B 8 Mots croisés B 5
Éditorial A 6 Planète B 2
Entrevue B 1 Religions B 6
Idées A 7 Télévision B 7

www.ledavoir.com

Le Lepage nouveau arrive enfin



«L'acteur n'est pas l'objet du spectacle, il est un déclencheur», dit Robert Lepage.

Un théâtre du dépaysement

Après deux années de métamorphoses, La Géométrie des miracles débarque à Montréal

SOLANGE LÉVESQUE

Depuis 1985, Robert Lepage a accompli une petite révolution au théâtre. Son apport à la conception et à la mise en scène, de même que sa façon d'amalgamer différentes techniques sont désormais acclamés à travers le monde. Ses créations suscitent parfois des controverses; elles n'en sont pas moins très attendues. Après deux années de métamorphoses, *La Géométrie des miracles* débarque enfin à Montréal dans sa forme définitive jeudi.

Créée en 1998 à Toronto, la première mouture du spectacle avait été reçue sans ménagement par la critique, montréalaise en particulier. Pour Robert Lepage, ce spectacle, qui entrecroise la pensée du philosophe russe Gurdjieff et celle de l'architecte américain Frank Lloyd Wright, représente une étape significative dans l'ensemble de sa recherche. «L'expérience a été à la fois difficile et très riche, car elle nous a forcés à remettre en question notre façon même de créer, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.»

La Trilogie des dragons avait demandé un important travail de documentation. «Le résultat, par contre, nous ressemblait beaucoup», explique Lepage. Dans *La Géométrie...*, au contraire, on a fait le tour du sujet rapidement, ce qui nous a placés dans une situation où on avait à parler de nous, comme sujets. Lepage a donc dû faire face à une vigoureuse remise en question: «Qu'est-ce que diriger, et en même temps se fonder à la collectivité? Quelle place donner à la parole d'un artiste face à la parole collective? Voilà le sujet qui, de lui-même, s'imposait. Plus on l'approfondissait, plus on était renvoyés à nos problèmes de création, de collectif, d'individus par rapport à la collectivité.»

Cette dérive n'a pas décontenancé Lepage; transformer l'objet du spectacle en cours de route fait partie de sa méthode de travail. Il en a conclu qu'il ne pouvait éluder ce rendez-vous imprévu avec un questionnement dont il explique ainsi l'origine: «Plusieurs membres de l'équipe sont issus d'autres pays, d'autres cultures. Certains viennent du milieu de la danse et n'ont pas l'habitude de s'exprimer verbalement. Il nous a fallu réapprendre à communiquer.» Cet apprentissage lui a fait réaliser à quel point le XX^e siècle a été imprégné d'expériences collectives: «L'expérience "hippie" avant la lettre, menée par Wright et le communisme, entre autres. Déjà, dans

«Qu'est-ce que diriger, et en même temps se fonder à la collectivité? Quelle place donner à la parole d'un artiste face à la parole collective? Voilà le sujet qui, de lui-même, s'imposait.»

VOIR PAGE A 8: LEPAGE



JACQUES GRENIER/LE DEVOIR

Retour à l'orthodoxie péquiste

Le prochain référendum sur rien d'autre que la souveraineté et le Québec intégralement français, proclament les militants

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Après quelques moments d'égarement vers des théories déviationnistes, les péquistes ont enterré toutes velléités gradualistes et sont revenus à la pensée originelle du parti. Pas question que le prochain référendum se tienne sur d'autres options que la souveraineté et le Québec sera intégralement français.

Les militants de cinq régions du Québec se sont réunis en fin de semaine pour définir les orientations politiques devant être soumises au congrès plénier des 5, 6 et 7 mai. La plupart des résolutions adoptées à ces congrès régionaux témoignent d'une volonté de renouer avec l'orthodoxie péquiste.

Dans la foulée de l'idée mise en avant par Jean-François Lisée, les péquistes de la région Chaudière-Appalaches ont débattu une résolution prévoyant, si les conditions gagnantes ne sont pas réunies, la tenue «d'un ou de référen-

VOIR PAGE A 8: CONGRÈS

De Québec inc. à Québec.com

Charest invite ses militants à élaborer un nouveau programme

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Jean Charest invite les militants libéraux à se mettre au travail pour élaborer un nouveau programme en vue des prochaines élections générales. «Il faut ouvrir toute grande la porte. N'hésitez pas. Foncez!», lançait-il hier matin à quelque 200 partisans réunis à Longueuil pour le premier de 17 colloques régionaux qui auront lieu d'ici à la fin du mois de juin.

Marc-André Blanchard, président de la commission politique du parti libéral du Québec a résumé l'évolution envisagée par une expression qui frappe: «de Québec inc. à Québec.com». Le colloque d'hier matin tenu pour quatre circonscriptions de la Rive-sud avait justement pour thème principal «Les technologies de l'information comme moteur de la nouvelle économie». Chacun des 16 autres colloques régionaux aura un thème particulier.

Cet exercice vise essentiellement à faire parler les militants libéraux et à apprendre ce qu'ils aimeraient eux-mêmes dire aux citoyens lorsqu'ils frappent à leur porte pour solliciter leur appui. Au cours de l'été la commission politique traduira en résolutions les principales conclusions de ces colloques pour les soumettre au congrès du parti en octobre 2000. A mi-mandat du gouvernement péquiste, c'est le moment d'élaborer l'essentiel d'un plan de travail, explique Jean Charest, en rappelant un engagement pris à l'élection générale de novembre 1998, à savoir la tenue d'un forum pour débattre des grands enjeux.

Pour le moment, il s'agit de tenir un débat sans contrainte, sans tabou, sans vaches sacrées, soutient le chef du parti. «Le statu quo, c'est le PQ», dit-il, en ajoutant bien sûr que le PLQ est le parti du changement mais sur la base des valeurs libérales traditionnelles. Cela veut dire que tout n'est

VOIR PAGE A 8: CHAREST

Un théoricien de la réforme iranienne abattu à Téhéran

D'APRÈS AP, AFP ET LIBÉRATION

Téhéran — L'un des piliers du mouvement réformateur en Iran, Saïd Hadjarian, un proche du président Mohammad Khatami, a été grièvement blessé par balles hier par deux hommes qui ont pris la fuite à moto, lors d'une agression en plein jour qui rappelle les assassinats commis l'an dernier par des miliciens sympathisants de la ligne dure du régime.

Jusqu'à présent, les attentats commis en Iran visaient les opposants et les intellectuels en délicatesse avec le régime. Saïd Hadjarian, conseiller municipal de la capitale, âgé d'une quarantaine d'années, se trouvait dans un état jugé critique à l'hôpital Sina de Téhéran, selon ses médecins. En fin de journée, la télévision iranienne a annoncé qu'il avait repris conscience.

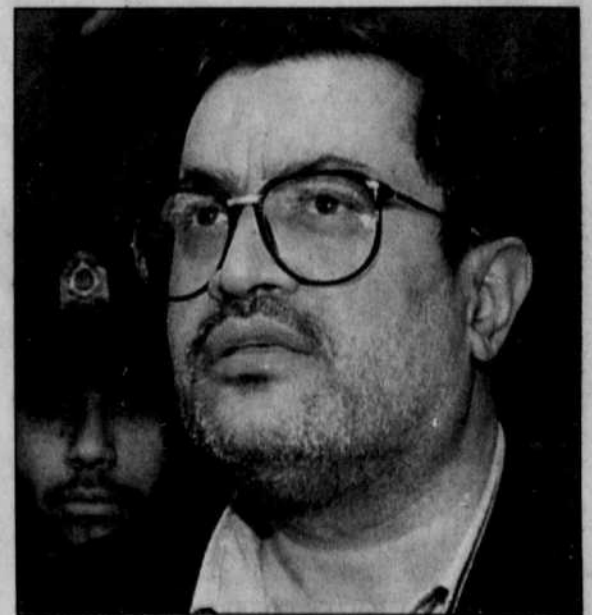
Un témoin a déclaré que deux hommes casqués

s'étaient approchés en moto de Saïd Hadjarian près des bureaux du conseil municipal dans le centre-ville. L'un des agresseurs est alors descendu de moto et a tiré à deux reprises sur la victime. Seule une balle a atteint M. Hadjarian.

Lors d'un discours dans la province de Yazd, le président Khatami, ému et en colère, a condamné les agresseurs, qu'il a qualifiés de «terroristes» qui «n'ont pas de place parmi le peuple». Avec une solennité qu'il n'avait pas utilisée lors des précédents assassinats, il a donné «l'ordre aux services de sécurité d'identifier au plus vite les auteurs de ce crime.»

Le ministère de la Culture, pro-Khatami, a déclaré dans un communiqué que Saïd Hadjarian avait été la cible des «opposants de la liberté». «Les balles ne peuvent pas arrêter le mouvement pour établir la démocratie en Iran.» En fait, tout le régime, y compris la faction conservatrice, s'est re-

VOIR PAGE A 8: IRAN



Saïd Hadjarian

REUTERS

• LES ACTUALITÉS •

Notre-Dame-de-Grâce

Un autre projet d'urbanisme soulève l'ire des citoyens

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Un peu plus d'une trentaine de citoyens du quartier Notre-Dame-de-Grâce se sont réunis hier pour dénoncer la complicité de la Ville avec la firme Gescor qui souhaite construire dix logements en copropriété sur le jardin des pères Dominicains, là, précisément, où elle a coupé illégalement une vingtaine d'arbres matures en avril dernier. Ce projet contrevient au règlement d'urbanisme en vigueur, mais il est attendu qu'aucune embûche sérieuse ne vienne perturber la volonté de l'entrepreneur d'aller de l'avant.

«Le maire Pierre Bourque, en appuyant le projet d'un abatteur de bois, perd ce qui lui reste de crédibilité et son image de défenseur de la nature vient de prendre un nouveau coup, a laissé tomber Marc Tugault, un résident. La Ville se fait complice du projet en sabotant le processus de consultation. Elle applique la technique du "fait accompli" que Gescor a utilisée pour la destruction du jardin, en essayant de faire passer le plus rapidement possible le projet.»

Présent sur place, le chef de l'opposition, Michel Prescott, a dénoncé cette «véritable incitation à contrevenir à la réglementation municipale. Après avoir feint l'indignation lors de la coupe des arbres, l'administration Bourque a le culot de vouloir aujourd'hui donner le feu vert à ce projet. C'est se faire complice d'un geste sauvage. C'est inacceptable! Qui défend

les intérêts des Montréalais ici?».

Le projet du promoteur doit passer le controversé test de la Commission de développement urbain (CDU) demain soir. D'aucuns s'inquiètent, hier, qu'une bonne partie de ces copropriétés aient déjà été vendues et que de plus, Villa Veritas II ait été inscrit dans un dépliant de la Ville vantant les projets immobiliers de Montréal, avant même que la CDU ne se soit penchée sur le dossier. «Des dépliant publicitaires imprimés avec nos taxes sont distribués au Salon de l'habitation pour faire la promotion d'un projet, alors que la population s'y oppose d'une façon manifeste. Un représentant de la Ville est même présent sur place pour rassurer les éventuels acheteurs», a dénoncé M. Tugault.

«Il faudrait au moins avoir la décence de laisser le processus suivre son cours», a renchéri M. Prescott. Le chef de l'opposition, qui est également vice-président de la CDU, a tout de même dit garder «un certain espoir» que la Ville bloque le projet. «Peut-être la conscience des commissaires [de la CDU] va-t-elle se réveiller.»

Simulacre de processus de consultation

Tous ne sont pas aussi positifs que M. Prescott. «La commission pilotée par Hasmig Belleli qui s'apprête à entériner ce projet controversé n'a aucune crédibilité en matière d'urbanisme, a avancé M. Tugault. Elle ne fait qu'adopter les projets qui lui sont transmis par le comité exécutif pour

les approuver. Elle est la dernière étape d'un simulacre de processus de consultation.»

Pour sa part, le journaliste Gilles Gougeon a dit «ne plus avoir confiance en la Ville». Il craint par ailleurs que la rue Grovehill place ne soit ouverte, une fois les logements bâtis, pour améliorer la fluidité de l'accès. Or, cette situation «compromettrait la santé et la sécurité des enfants du coin. Tous les matins, il y a quatre autobus scolaires qui s'arrêtent ici, à côté de la plus grosse école primaire du Québec. Il faudrait que la Ville prenne ses responsabilités.»

Précisons que la Commission Jacques-Viger, composée d'architectes et d'urbanistes reconnus, s'est carrément opposée au projet. Elle estime que le site «fait partie d'un ensemble d'intérêt patrimonial caractérisé tant par son exceptionnelle qualité architecturale que son implantation pavillonnaire. L'autoroute Décarie a d'ailleurs été construite en tunnel plutôt qu'en tranchée à cet endroit précis afin de préserver l'intégrité de cet ensemble. Aussi, [la commission] considère que ce projet de construction, par son implantation et sa volumétrie, ne s'intègre ni au site ni au bâtiment, et a pour effet de dénaturer cet ensemble.»

«La commission est d'avis que la propriété, dans son état actuel, a atteint sa pleine capacité de développement. Aussi, elle recommande que l'ancien jardin du monastère soit à nouveau paysager de manière à rétablir un équilibre entre la propriété et le bâtiment.»

Projets de restauration



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'hôtel Saint-Paul s'installe dans un autre immeuble magnifique, le Canadian Express, sis au 355 de la rue McGill, face à l'édifice Gerald-Godin.

Sept hôtels de charme au cœur du Vieux-Montréal

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le Vieux-Montréal redevient le cœur de la ville en se dotant d'hôtels de charme. Sept petits hôtels y apparaîtront sous peu, dont cinq dans de vieux édifices en voie de restauration.

Lorne Jackson, de la Société de développement de Montréal, estime que les sept projets d'auberge totalisent des investissements de 50 millions dans le quartier historique, pour une masse critique de 500 chambres au total.

L'hôtel Place d'Armes ouvrira ses portes, dès cet été, dans le magnifique édifice aux formes arrondies de la Great Scottish Life Insurance, rue Saint-Jacques, à l'angle nord-est de la place. Cet immeuble, érigé en 1870, s'élève près du premier siège de la Banque de Montréal et du Royal Trust.

Il a été acquis pour une bouchée de pain par Costa Antonopoulos, celui qui a fait un succès de l'Auberge du Vieux-Port, au 97, rue de la Commune. M. Antonopoulos a magnifiquement restauré cet édifice de 1882 d'Hector Lamontagne, qui abrite dans son sous-sol le restaurant Les Remparts.

Des chambres, on aperçoit le bassin et le quai King Edward, droit devant. La semaine dernière, l'auberge de M. Antonopoulos a été honorée par Tourisme Montréal, qui lui a remis le prix Ulysse dans la catégorie des petits hôtels de charme.

Ce Grec de Patras, arrivé à Montréal en 1969, va restaurer le bel édifice en pierres jaunes d'Ecosse de la place d'Armes pour le transformer en un hôtel de 45 chambres, avec vue sur le Séminaire des Sulpiciens d'un côté et sur le Palais des congrès de l'autre.

Cet hôtel fait face à l'édifice de pierres rouges de la Banque du Québec, le plus vieux gratte-ciel de Montréal, qui date de 1888. Il était à l'époque deux fois plus haut que l'édifice GSSL l'hôtel Place d'Armes joux-

te un immeuble historique, l'ancien siège social de la Banque du peuple.

Place d'Youville, un deuxième projet somptueux: l'hôtel Saint-Paul s'installe dans un autre immeuble magnifique, le Canadian Express, sis au 355 de la rue McGill, face à l'édifice Gerald-Godin, autrefois le siège de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc. L'édifice Canadian Express, du nom de la filiale des communications du Grand Tronc, date de 1900 et s'élève sur 10 étages.

En haut, on y domine le Vieux-Montréal. Iber Management, une compagnie espagnole de Madrid, l'a acquis voilà deux ans, et Decarel procède au dégraissage de l'intérieur, étant donné les dommages causés par 15 ans d'abandon.

Le surintendant Alain Lefebvre a pour mission d'achever le chantier dès la fin de l'année. Cet amoureux du travail bien fait montre les dimensions extraordinaires des pierres, la droiture des plinthes et le travail de précision aux rampes d'escalier. L'hôtel de 120 chambres dominera ses voisins impressionnants, l'édifice de la Douane, celui du Grand Tronc et celui des compagnies maritimes. Ce nouvel hôtel se situera à deux cents mètres de la Cité du multimédia.

Un troisième chantier pour un petit hôtel exceptionnel a été inauguré rue Sainte-Hélène, dans l'édifice Galt, à l'angle de la rue des Récollets. Daniel Langlois, le fondateur d'Ex-Centris, finance le Terra Incognita, qui va desservir ses invités, à deux rues de son siège social. Depuis quelque temps, la rue Sainte-Hélène est même illuminée par des lampadaires à gaz, comme au XIX^e siècle.

Un quatrième édifice fort impressionnant, inachevé celui-là, au 221 de la rue Saint-Jacques, est converti par la famille Aquilini en un hôtel de 90 chambres. Il fait face à un hôtel plus considérable: le Palais des congrès.

On a aussi commencé la restauration de l'Hôtel du XIX^e siècle, situé dans l'ancien siège de la Banque

d'épargne de la cité et du district de Montréal, rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue Saint-Jean. Cette acquisition récente de trois médecins va être inaugurée à l'automne 2000 et comprendra 50 chambres.

Enfin, deux nouvelles constructions logeront aussi des hôtels dans le Vieux-Montréal. Le Saint-Sulpice va surgir sous peu rue Saint-Paul, au site historique des familles Pierre Le Moyne et Pierre Leber. C'est la chaîne Resort One qui y construira un hôtel de quatre étages, dans l'actuel parking adjacent au jardin des Sulpiciens, le jardin des seigneurs de Montréal.

Un deuxième édifice neuf va s'élever, rue Saint-Jean-Baptiste, un hôtel de 124 chambres construit par la firme Marriot Spring Hotel.

Ces sept hôtels vont s'ajouter aux pionniers du Vieux-Montréal. Au premier chef, l'auberge Les Passants du Sans Soucy, rue Saint-Paul, une petite auberge de neuf chambres, vient de fêter ses dix ans. En 1994, l'auberge Pierre du Calvet a suivi, rue Bonsecours, à l'angle de la rue Saint-Paul. Son restaurant est l'une des très bonnes tables du Vieux-Montréal.

Puis, l'auberge du Vieux-Port a été ouverte en 1996, rue de la Commune, face aux quais. Elle a été suivie par l'hôtel Bonaparte, rue Saint-François-Xavier. Quelques-unes de ses chambres offrent une vue extraordinaire sur le jardin des Sulpiciens. Enfin, l'auberge de la place Royale a ouvert, rue de la Commune.

Lorne Jackson signale que le programme de Tourisme Québec pour le Vieux-Montréal ne s'applique qu'aux bâtiments vacants de 50 chambres au maximum. Ce programme offre 10 % du coût de développement, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ par chambre. «C'est un message sans plus», dit-il, car le coût d'une chambre dans le Vieux-Montréal est d'au moins 100 000 \$. Les propriétaires doivent investir au moins 35 % de leur avoir propre pour la restauration d'un tel hôtel.

Écoles du Nouveau-Brunswick

L'immersion française créerait des inégalités

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — Le programme d'immersion française du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick est élitiste parce qu'il favorise les élèves plus talentueux, estiment des professeurs d'anglais.

Ces enseignants soutiennent que le programme a contribué à vider de leurs élèves les plus talentueux les classes d'anglais langue maternelle, et ce, dès la première année du primaire. Ces élèves plus motivés choisissent d'apprendre à maîtriser deux langues à la fois.

Ainsi, toujours selon ces professeurs, les enfants les moins favorisés sont regroupés dans les classes d'anglais langue maternelle, où les résultats aux examens chutent, alors que les élèves les plus talentueux et les plus avantagés financièrement se retrouvent en majeure partie dans les programmes d'immersion française.

La présidente de l'Association des professeurs suppléants du Nouveau-Brunswick, Diane Reid, demande l'égalité dans le système provincial d'éducation.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick mène présentement une révision de ses programmes de fran-

çais langue seconde. La province tente de recueillir une grande variété d'opinions afin de déterminer les changements qui doivent être faits aux programmes d'immersion française et d'anglais langue maternelle. Le programme d'immersion française existe depuis 25 ans dans la seule province officiellement bilingue au Canada.

La présidente des Parents canadiens pour le français, Carole Barton, se demande comment on peut qualifier un programme d'élitiste lorsqu'il est ouvert à tous les enfants. «Cela fait des années que j'entends ces arguments à propos de l'élitisme», ajoute-t-elle.

Mme Barton soutient même que l'on doit renforcer l'enseignement du français dans les programmes d'anglais langue maternelle. Là où cela a été fait, notamment à Ottawa et à Terre-Neuve, il y a eu une amélioration générale des performances scolaires, soutient-elle.

Professeure d'éducation à l'Université du Nouveau-Brunswick, Marie Cashion affirme que même si l'immersion française est accessible à beaucoup d'enfants au Canada anglais, ce programme attire en premier lieu les élèves brillants qui ont beaucoup moins de difficultés d'apprentissage et de problèmes de comportement.

Les pharmaciens complices malgré eux

LE DEVOIR

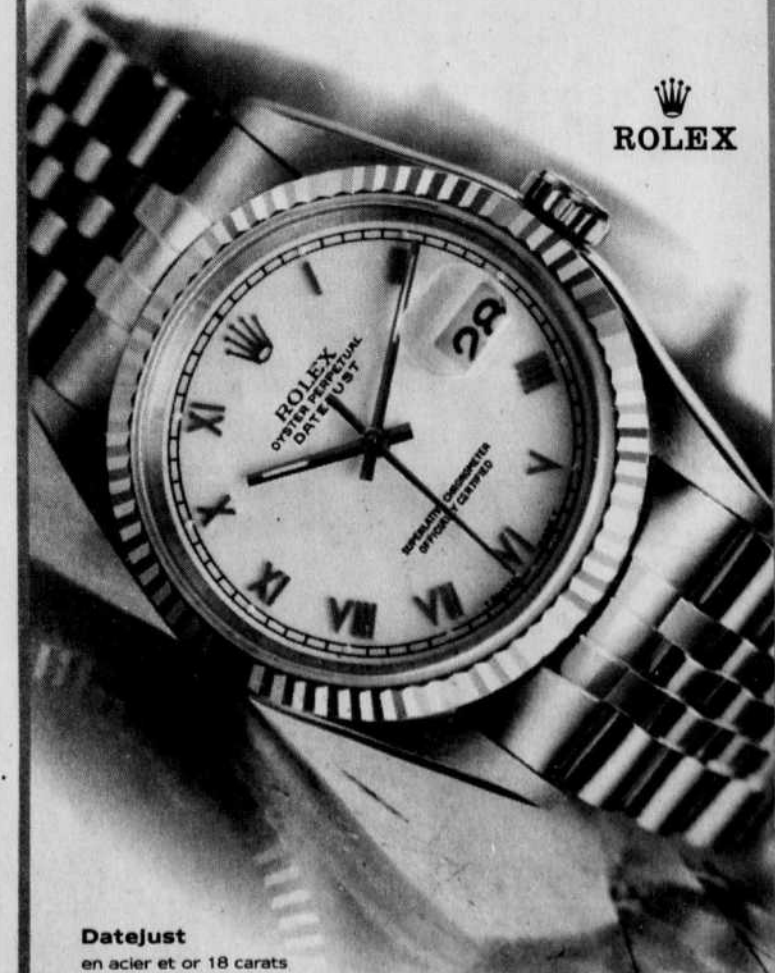
Lepassage, jeudi prochain, de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES) devant la Commission des droits de la personne sur l'exploitation des personnes âgées, risque de faire des vagues.

La présidente de l'APES soutiendra que les pharmaciens d'établissement de santé du Québec n'offrent que «des soins pharmaceutiques réduits à leur plus simple expression» aux personnes âgées. «Comment faire autrement, lorsque certains pharmaciens d'établissements ont à eux seuls la charge de 500 ou 700 personnes âgées hébergées?», se questionne la présidente de l'Association, Patricia Lefebvre. «Quand on sait l'importance qu'occupe la médication dans les traitements aux personnes âgées, il y a matière à se scandaliser.»

L'APES considère que les personnes âgées sont exploitées parce qu'elles sont privées de certains soins pharmaceutiques essentiels à leur santé et parce qu'elles n'ont pas la liberté de faire des choix elles-mêmes en ce qui concerne leur médication. «Les pharmaciens d'établissements assistent impuissants à des problèmes de surmédication, de sous-médication ou de mauvaise utilisation des médicaments. Sans compter le nonaccès à des nouveaux médicaments plus efficaces... mais aussi plus coûteux», affirme Patricia Lefebvre. L'APES regroupe 1000 professionnels œuvrant dans 250 établissements de santé québécois. Plus de 15 % de leurs effectifs exercent dans des Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD).

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

Datejust
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

loto-québec

Tirage du
00-03-11

3 12 26 34 37 41

Numéro complémentaire: 38

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 000 000,00 \$
5/6+	8 125 327,30 \$
5/6	494 1 623,60 \$
4/6	24 687 62,20 \$
3/6	434 356 10,00 \$

Ventes totales: 24 505 964 \$

Prochain gros lot (approx.): 12 000 000 \$

Tirage du
00-03-11

13 15 20 26 27 34

Numéro complémentaire: 17

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000 \$
5/6+	0 50 000 \$
5/6	23 500 \$
4/6	1 414 50 \$
3/6	25 417 5 \$

Ventes totales: 699 269 \$

Tirage du
00-03-10

NUMÉROS	LOTS
632320	100 000 \$
32320	1 000 \$
2320	250 \$
320	50 \$
20	10 \$
0	2 \$

Tirage du
00-03-10

6 7 14 37 38 40 46

Numéro complémentaire: 28

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 2 500 000,00 \$
6/7+	2 79 787,10 \$
6/7	58 2 407,30 \$
5/7	3 154 158,10 \$
4/7	67 709 10,00 \$
3/7+	64 004 10,00 \$
3/7	571 651 part. gratuite

Ventes totales: 8 502 876 \$

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

T.V.A. le réseau des tirages
La modalité d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

De bons crus



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

SURNOMMÉ LE FRED ASTAIRE des encans, le commissaire-priseur légier de Saint-Hippolyte s'en est donné à cœur joie, hier, lors de la vente aux enchères publiques de vins rares et prestigieux de la Société des alcools du Québec (SAQ). En mettant en vente 200 lots de une à 50 bouteilles qui ont su rapidement trouver preneur, la SAQ a pu verser 110 000 \$ à l'association Leucan et à la Fondation Réussite Jeunesse. Les vins offerts provenaient de la réserve de la SAQ. On y retrouvait notamment les 50 millésimes du Château Mouton Rothschild allant de 1934 à 1966 — qui se sont vendus 28 500 \$ —, les deux rarissimes Château Lafite-Rothschild et Château Brane-Cantenac de 1928, de magnifiques sauternes comme le jéroboam de Château d'Yquem ainsi que des portos vintages au millésime recherché.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Du 16 au 19 mars 2000
au Palais des Congrès de Montréal
Admission : 12,50 \$

Salon
des vins et spiritueux de Montréal

Churchill Falls

18^e jour du débrayage des techniciennes de laboratoire

Démolition du Loblaw's

Terre-Neuve ne veut plus discuter avec Québec

PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, T.N. (PC) — Les conservateurs de Terre-Neuve demandent à leur gouvernement de suspendre les pourparlers avec le Québec sur le développement hydro-électrique de la Basse Churchill.

Lors de son congrès annuel, samedi, le Parti conservateur a demandé au gouvernement de s'abstenir de négocier avec le Québec tant qu'il n'aura pas obtenu la construction d'une ligne de transport d'électricité entre le Labrador et Terre-Neuve.

«Nous devons nous assurer que les gens de cette province seront protégés, a déclaré le critique conservateur en matière d'énergie, John Ottenheimer. Et pour ce faire il faut s'assurer d'obtenir de l'énergie du Labrador de façon efficace et à moindre coût.»

Dans sa version initiale, le projet d'accord entre Québec et Saint-Jean pour la seconde phase d'exploitation des chutes Churchill prévoyait la construction d'une ligne de transport d'électricité. En décembre dernier, cependant, le premier ministre Brian Tobin déclarait que la construction de cette ligne n'était plus essentielle puisque la province avait maintenant la possibilité de développer ses ressources de gaz naturel sur les Grands Bancs.

L'ancien premier ministre Brian Peckford, qui était allé jusqu'en Cour suprême du Canada pour faire annuler la première entente, et perdu, a incité les membres de son parti à poursuivre le combat.

«Un de ces jours, cela pourrait vous permettre de reprendre le pouvoir», a dit M. Peckford, qui a été premier ministre de Terre-Neuve de 1979 à 1989.

Selon M. Peckford, le gouvernement de Terre-Neuve a laissé tomber deux des conditions préalables à ce qui devait constituer l'entente originale sur la seconde phase de développement de la rivière Churchill — la construction d'une ligne de transport d'électricité et la renégociation du contrat de la Haute Churchill.

Ces conditions préalables avaient été acceptées par le gouvernement du Québec. «Et maintenant, la rumeur circule qu'une entente est imminente sur la Basse Churchill et qu'elle ne tient aucunement compte de la Haute Churchill, dont le Québec avait pourtant accepté de discuter, ni d'un accord entre Terre-Neuve et Ottawa sur la nécessité de construire une ligne de transport hydroélectrique jusque dans l'île», a ajouté M. Peckford.

Selon lui, le gouvernement a ainsi abandonné toute ses réclamations sur la Haute Churchill.

«En d'autres termes, cela veut dire que nous continuerons à perdre entre 500 millions et un milliard par année pendant encore 40 ans», a conclu M. Peckford.

Jean Chrétien se rendra discrètement à Washington

PRESSE CANADIENNE

Washington (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien ira bientôt rendre une petite visite au président américain Bill Clinton, visite qu'il veut la plus discrète possible.

En effet, même le personnel du bureau du premier ministre Chrétien ne confirmera pas ce que des sources canadiennes et américaines disent depuis plusieurs jours: Jean Chrétien effectuera une visite privée à Washington, en avril, auprès du président Clinton. La rencontre inclura une partie de golf.

Leur réticence peut être attribuée en partie à la nature changeante de l'agenda de M. Clinton. En effet, il pourrait être embarrassant d'annoncer une visite pour ensuite voir les organisateurs du président américain l'annuler au profit de quelque chose d'autre jugé plus important.

Néanmoins, une bonne partie de la discrétion de M. Chrétien est inspirée des leçons tirées des critiques surgies de l'opinion publique à la suite des visites de l'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, à un président américain.

En effet, plusieurs ont jugé que Brian Mulroney était apparu trop familier avec les ex-présidents Ronald Reagan et George Bush.

Un sondage du gouvernement fédéral estime que les Canadiens veulent maintenir de bonnes relations avec les États-Unis, mais qu'ils ne veulent pas par contre s'en laisser imposer par leurs puissants voisins.

Selon un ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis, Allan Godlieb, la relation actuelle entre les deux pays se déroule essentiellement sans problème et elle est avantageuse pour les deux pays sur le plan économique.

La grève continue, à l'unanimité

Trois établissements de la province sont touchés mais cinq autres vont suivre le mouvement dès cette semaine

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Les 4200 techniciennes de laboratoire de l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec (APTMQ) ont profité de la journée d'hier pour faire le point sur leurs 18 premiers jours de grève et décider par la même occasion de la poursuivre.

Réunies en conseil général à Montréal, les déléguées des 120 établissements représentés par l'APTMQ se sont en effet prononcées à l'unanimité pour continuer leur débrayage général. Vers midi, quelque 200 syndiquées ont profité d'une pause pour manifester sandwich d'une main et pancarte de l'autre devant les bureaux de Lucien Bouchard. Elles réclament l'intervention du premier ministre pour régler leur dossier.

Les techniciennes réclament des augmentations de salaire de 4%, ce qui les placerait au même échelon salarial que les infirmières ayant un diplôme collégial. Elles seraient payées entre 29 000 \$ et 42 000 \$ au lieu d'osciller entre 28 000 \$ et 40 000 \$. «Les techniciennes de laboratoire se sentent flouées par le gouvernement», explique la présidente de l'APTMQ, Francine Genest. Elles se sentent traitées de façon injuste et inéquitable.

Dans les rangs des grévistes, le moral est toujours bon. «On est motivées à aller jusqu'au bout», affirme Manon Leblanc, une technicienne de Joliette venue en renfort au conseil général. Il y a injustice. Nous sommes moins payées que les infirmières techniciennes et nous avons le même nombre d'années d'études et le même niveau de responsabilité. Une autre syndiquée renchérit: «Nous devons nous tenir debout maintenant, parce que sinon nous n'obtiendrons pas l'équité», clame Irene McArthur, technicienne à l'Hôpital général de Montréal.

Comme la grève des techniciennes de laboratoire est légale, elles doivent assurer 90 % des services habituels. «Mais après quatre semaines, ce qui n'est pas urgent peut le devenir, croit la vice-présidente de l'Association, Thérèse Boisclair. C'est très incommode et 10 % chaque jour, ça s'accumule.» Tests d'ur-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Selon l'Association, le gouvernement traîne la patte dans les négociations.

ne de routine, de recherche de parasites dans les selles et d'hormones pour les femmes ménopausées comptent parmi les analyses qui sont mises de côté.

Selon l'Association, le gouvernement traîne la patte dans les négociations. «Il faut que Monsieur Bouchard intervienne, parce que la population n'a pas les services pour lesquels elle paie avec ses impôts», croit Francine Genest.

Outre les techniciennes de laboratoire, les professionnels et les techniciens de la santé de la Centrale des professionnelles et

professionnels de la santé (CPS) ont déclenché une grève légale la semaine dernière. Le syndicat représente des techniciens en radio-oncologie, en radiodiagnostic, en réadaptation physique, en physiothérapie, en diététique, en orthopédie et des archivistes médicaux.

Jusqu'à présent, trois établissements de la province sont touchés mais cinq autres vont suivre le mouvement dès cette semaine. Les membres de la CPS réclament, eux aussi, l'équité salariale avec les infirmières techniciennes.

Budget Landry

Les cégeps veulent leur part du gâteau

La facture s'élève à 250 millions, soit l'équivalent des compressions depuis 1994

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Pour s'assurer que Bernard Landry ne les oublie pas dans son budget, étudiants, professeurs, professionnels et personnel de soutien du collégial ont uni leurs voix pour réclamer à nouveau un réinvestissement de 250 millions de dollars dans leur secteur.

«Le collégial ne doit pas devenir le parent pauvre du système d'éducation», affirme la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec et porte-parole du groupe, Geneviève Baril. On semble parler toujours des commissions scolaires et des universités, mais il ne faut pas oublier que le cégep représente le carrefour, le point de convergence entre les deux. C'est donc important d'y investir.

La somme demandée au gouvernement Bouchard équivaut aux compressions qui ont touché le réseau collégial depuis 1994. À l'automne, la Fédération des cégeps avait tenu une conférence de presse pour réclamer le même montant au ministre de l'Éducation, François Legault.

À la veille du budget Landry, les divers acteurs du collégial ont cru

bon de réitérer leurs demandes.

«On veut un refinancement, martèle la porte-parole. Monsieur Bouchard s'est donné un mandat jeunesse lors de la dernière élection et il dit sur toutes les tribunes que la priorité de la société québécoise, c'est les jeunes. Et bien qu'il le prouve maintenant et mette de l'argent sur la table.»

Au cégep, le groupe souligne que les compressions ont eu des effets directs sur l'accessibilité, la qualité de l'enseignement et les services aux étudiants. Partout, le ratio enseignant/élèves a augmenté.

Au Cégep de Trois-Rivières, par exemple, il y a un enseignant pour 42 étudiants, ce qui représente cinq personnes de plus par groupe. De plus, il faut parfois attendre deux mois avant d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en orientation ou un psychologue», ajoute Geneviève Baril.

SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les actionnaires de SSQ, Société d'assurance-vie inc. sont invités à l'assemblée générale annuelle et à tout ajournement de cette dernière qui se tiendra le vendredi 7 avril 2000, à 14h00, à l'Hôtel Radisson Gouverneur, 690, boul. René-Lévesque Est, Québec, aux fins de:

- recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'exercice 1999;
- examiner et ratifier, le cas échéant, les règlements adoptés au cours de l'année;
- procéder à l'élection des administrateurs;
- nommer les vérificateurs externes de la Société pour l'exercice 2000;
- discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Sainte-Foy, le 13 mars 2000.

Le secrétaire,
César Simon

NOVA Chemicals

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE ET DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle et extraordinaire de NOVA Chemicals Corporation se tiendra à Calgary en Alberta le lundi 15 mai 2000 à 10 h 30.

La fermeture des bureaux le 30 mars 2000 est choisie comme date de clôture des registres pour déterminer les porteurs d'actions ordinaires qui ont le droit de recevoir un avis de l'assemblée annuelle et extraordinaire, d'y assister et d'y voter.

B.M. Woudstra
Vice-président et
secrétaire
NOVA Chemicals Corporation
Calgary (Alberta)
13 mars 2000



Hommage au civisme

Récompenses, décorations ou distinctions pour actes de civisme

Le gouvernement du Québec rend hommage à des citoyennes et des citoyens qui ont porté assistance à des personnes dont la vie était en danger. Il leur accorde des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme, dans des circonstances difficiles ou périlleuses, peut proposer le nom de cette personne au Comité sur le civisme. L'acte de civisme doit avoir été accompli entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 1999.

La proposition d'une candidature doit contenir les renseignements suivants :

- 1 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne proposée (si cette dernière est décédée, les coordonnées d'un parent ou d'un ami)
- 2 Description de l'acte de civisme avec mention de la date de l'événement
- 3 Nom, adresse et numéro de téléphone des témoins
- 4 Nom du service de police qui a consigné l'événement, s'il y a lieu
- 5 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui propose (Une personne ne peut se proposer elle-même.)

La proposition d'une candidature doit être acheminée au plus tard le 1^{er} mai 2000 à l'adresse suivante :

Comité sur le civisme
Direction de la coordination et
du soutien en relations civiques
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
360, rue McGill, bureau RC.10
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Le dépliant d'information «Hommage au civisme» est disponible à la Direction de la coordination et du soutien en relations civiques du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et aux bureaux de Communication-Québec. Il comporte un formulaire de proposition d'une candidature.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 873-1630 ou le 1 800 831-4347.

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

• LES ACTUALITÉS •

L'Ukraine pleure ses gueules noires

Quelque 80 miniers sont morts dans le plus grave accident du genre au pays

ANITA TSOUKANOVA
PHILIPPE
COUMARIANOS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mine de Barakov — L'Ukraine était choquée et plongée dans le deuil hier après la mort de 80 de ses gueules noires, décimées la veille dans la région de Lougansk dans la catastrophe minière la plus meurtrière des annales du pays.

Près de 250 secouristes ont achevé de remonter dans la matinée les corps des victimes bloqués au fond d'un puits de 700 mètres dans la mine de Barakov. Le plus jeune avait 19 ans.

En outre, sept blessés, dont quatre sont dans un état grave, souffrent de brûlures, de commotions cérébrales et autres traumatismes. Miraculeusement, 190 mineurs, sur les 277 mineurs qui travaillaient au fond de la mine, sont sortis indemnes de la catastrophe.

Selon les autorités, l'explosion, qui a eu lieu samedi vers 13h30 locales aurait été provoquée par «une concentration trop élevée de poussière de charbon qui aurait pris feu au contact d'une flamme ou d'une étincelle».

Le ministre de l'Énergie Sergueï Touloub a aussi affirmé que le manque de professionnalisme de certains employés de la mine pourrait être à l'origine de l'explosion. «J'ai vu des règles de sécurité élémentaires violées à plusieurs reprises et

des responsables agir de façon irresponsable», a accusé M. Touloub, cité par Interfax.

La plupart des mineurs sont morts asphyxiés. Les autres ont été brûlés vifs ou écrasés par l'effondrement des galeries, a indiqué un secouriste. «En bas, c'est l'enfer, tout est brûlé», s'est-il exclamé. «La fumée est tellement dense que l'on peut à peine respirer.»

Aujourd'hui, 23 mineurs seront enterrés en présence du premier ministre Viktor Iouchenko, selon Interfax. Son gouvernement s'est engagé à verser une indemnité d'environ 900 dollars aux familles des victimes.

M. Iouchenko a repoussé une visite à Washington où il devait notamment s'entretenir avec des responsables du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

De son côté, le président ukrainien Léonid Kouchma a annulé une visite en Pologne et a décrété un deuil national de deux jours.

Par ailleurs, l'Ukraine et les familles des victimes ont reçu de nombreux messages de condoléances de la part de dirigeants de pays européens, parmi lesquels le président français Jacques Chirac, le président russe par intérim Vladimir Poutine ou encore le président allemand Johannes Rau.

La mine de Barakov est une entreprise d'État qui fonctionne depuis 1957, emploie près de 1500 mineurs et produit quelque 2000 tonnes de

charbon par jour. C'est le plus importante des 11 mines que compte la ville de Soukhodolsk.

Cette catastrophe souligne une nouvelle fois la situation désespérée de l'industrie houillère ukrainienne où le manque de fonds ne permet plus de remplacer les équipements souvent vétustes.

Facteur aggravant, les maigres salaires sont souvent payés avec plusieurs mois de retard, sapant moral et discipline.

Selon le Syndicat indépendant des mineurs, l'État doit aux mineurs près de 270 millions de dollars. «Je suis conscient du danger, mais je descends pour gagner mon pain et nourrir ma famille», a néanmoins soutenu un mineur, reflétant le fatalisme affiché par beaucoup de gueules noires.

En 1999, 282 mineurs sont morts au fond des puits et 358 en 1998. «On n'a pas le choix car on ne sait rien faire d'autre. Et puis le pays est en crise et il n'y a pas de boulot», a aussi expliqué Vitaly, 25 ans, mineur depuis déjà 7 ans.

Quelque 600 000 Ukrainiens travaillent dans plus de 200 mines concentrées principalement dans le riche bassin houiller du Donbass. Les salaires mensuels y dépassent rarement l'équivalent de 100 dollars.

«Mon père et mon grand-père étaient mineurs mais je ferai tout pour que mon fils évite mon triste sort», a conclu Vitaly.

Tous à l'Oratoire



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES EMPLOYÉS DE L'ORATOIRE Saint-Joseph du Mont-Royal ont dressé hier un nouveau piquet de grève afin d'amener l'employeur à la table de négociation. Les syndiqués réclament de nouvelles offres ou une réponse satisfaisante à leurs dernières propositions, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective. Les points en litige sont les salaires et quelques autres clauses salariales. Le 22 février dernier, les employés ont accordé à leur comité de négociation le mandat d'exercer des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. L'Oratoire compte quelque 80 employés permanents auxquels s'ajoutent des travailleurs temporaires, occasionnels et étudiants.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

WEBTEK

Hilton Québec. Du 13 au 16 mars
Info : 288-7501, 1 (800) 260-7501
ou <http://www.interdoc.ca>

Dans le cadre de la conférence WebTEK portant sur les plus récentes technologies du Web, de nombreux ateliers, des séminaires et une conférence sont réunis et animés par autant de spécialistes. Les langages et formats HTML Dynamique, XML, XSL, Java, Linux, Dreamweaver et Flash, le commerce électronique ainsi que la sécurité sur le Web sont au menu.

LA TURLUTE POUR TOUS

Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise
Le 18 mars
Caroline Perron : (514) 273-0880

Monique Jutras invite tous ceux qui aimeraient s'initier à la turlute, à découvrir ses origines historiques et à explorer ses techniques particulières à se joindre à elle. Le nombre de places est limité. Prière de réserver.

RÉDIGER DES CONTRATS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION À L'INTERNATIONAL

Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Le 15 mars
Nolie Imprimeur : (514) 871-4000, poste 4020

Les conférences de Bernard Colas et Richard Epstein s'adressent aux représentants de firmes qui exportent ou qui désirent exporter leurs produits ou services. Elles visent à leur donner les moyens de recenser les éléments stratégiques dans la négociation de transactions commerciales internationales et d'en réduire les risques.

HOMMAGE À JEAN SÉBASTIEN BACH (1685-1750)

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
Le 15 mars
ACTXG : (514) 332-4126

En suivant Bach à travers les principales villes de la Saxe et de la Thuringe où il a travaillé, Claire Villeneuve démontre que selon les postes qu'il a occupés, il a créé tantôt des œuvres profanes, tantôt religieuses, instrumen-

tales ou vocales. Encore un regard intéressant sur le maître du baroque.

LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Hôtel Reine Elisabeth
15 mars
LDAQ : (514) 847-1324

Cette année, ce sont les docteurs Virginia Douglas et Egide Royer qui donneront chacun une conférence publique dans le cadre de la tenue du congrès de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage. La première parlera de «Getting rational about ritalin», le second de «Les services éducatifs aux jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage». Familles, amis et intervenants sont les bienvenus.

FISCALITÉ INTERNATIONALE

Hôtel Delta, Montréal. Le 15 mars
Hôtel Québec, Québec. Le 16 mars
Ce colloque, technique, s'adresse aux comptables juristes ou, plus généralement, aux professionnels initiés à la fiscalité internationale ou qui désirent le devenir. Investissements vers l'extérieur du Canada (outbound) et actualité fiscale sont au programme. Une occasion de faire le pont entre la théorie et la pratique.

LE RESPECT DE LA VIE

Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs
Le 15 mars
SMRC : (514) 254-5376

Le médecin Joseph Ayoub s'interroge et vous interpelle. Devant la maladie et la souffrance, comment atteindre la sérénité? Comment concilier science et religion? Comment réhabiliter le souffrant dans sa dignité humaine? Quel respect faut-il offrir à la vie? Un témoignage sur fond d'expériences avec des malades et des personnes souffrantes.

DROGUES ET VIOLENCE

HEC. Le 17 mars
Shirley Patry : (514) 343-6111, poste 4280

L'Amérique du Nord est particulièrement affectée par la violence interpersonnelle. Une récente étude indique qu'un canadien sur quatre affir-

Un syndicat lorgne les journaux de Thomson

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les membres du plus important syndicat canadien d'employés de journaux pourraient faire une offre pour acheter les cinq journaux canadiens mis en vente par Thomson, éditeur du *Globe and Mail*.

Le président de la section locale 191 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, Paul McKie, journaliste au *Winnipeg Free Press*, affirme que le syndicat étudie la possibilité de se porter acquéreur de ce quotidien ainsi que de quatre autres journaux — le *Brandon Sun*, au Manitoba, le *Thunder Bay Chronicle-Journal*, dans le nord de l'Ontario, ainsi que le *Medicine Hat News* et le *Lethbridge Herald*, en Alberta.

Le mois dernier, Thomson, le géant de l'édition électronique, a annoncé son intention de vendre toutes ses participations dans la presse écrite — 55 quotidiens et plus de 75 autres publications en Amérique du Nord. Thomson ne conservera que son quotidien-phare, le *Globe and Mail* de Toronto.

Selon Paul McKie, le syndicat travaille à ce projet avec d'éventuels partenaires du monde des affaires. Le journaliste estime la valeur combinée des cinq journaux à 300 millions.

Les sociétés Quebecor et Torstar sont également des candidates potentielles pour mettre la main sur les journaux de Thomson.

Un rachat par les employés eux-mêmes serait bien accueillie par le gouvernement fédéral, qui doit donner son aval à toute vente de journaux.

La dernière acquisition par des employés de médias écrits a eu lieu en 1997, alors que la direction du quotidien Toronto Sun achetait la chaîne de journaux Sun Media. Les gestionnaires du Toronto Sun étaient soutenus financièrement par une division de services aux entreprises de la Banque CIBC ainsi que par le Régime de retraite des enseignants de l'Ontario.

Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR 2000

VOUS QUE LE JOURNALISME INTÉRESSE ET QUI ÊTES INSCRIT À TEMPS COMPLET DANS UN CÉGEP OU UN COLLÈGE DU QUÉBEC, VOILÀ UNE OCCASION D'AGIR.

Pour saisir cette chance de mesurer vos aptitudes et - qui sait? - de faire vos débuts dans un grand journal, il s'agit de rédiger un article critique d'au moins 700 mots, sur une manifestation sociale ou culturelle d'ici: rassemblement populaire, événement sportif, film, livre, pièce de théâtre, ou autres.

À retenir:

- Votre participation à ce concours peut s'insérer dans le cadre de vos cours.
- La date limite des envois de textes au journal **Le Devoir** est le 24 mars 2000.
- La remise des prix aura lieu en mai 2000.

À gagner:

- 1^{er} prix:** Une bourse d'études de 2 000\$ ainsi qu'un voyage et séjour de découverte conviviale de la France (condition d'admissibilité, avoir 18 ans et plus).
- 2^e prix:** Une bourse d'études de 2 000\$
- 3^e prix:** Une bourse d'études de 1 000\$

Des prix de participation, tels des logiciels et des abonnements au **Devoir** et à la revue **Forces**, seront aussi attribués par tirage.

LA FONDATION DU DEVOIR

AQPF
Association québécoise des professeurs et professeures de français
1-800-267-0947

Votre professeur de français vous en dira davantage sur les modalités de participation.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE À QUÉBEC

Société d'édition

FORCES

DM DIFFUSION MULTIMEDIA

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 25 MARS 2000

100^e anniversaire du mouvement

Des jardins

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 17 MARS 2000

LE DEVOIR

LE MONDE

Manifestations monstres au Maroc



JEAN BLONDIN REUTERS

Près d'un million de Marocains ont manifesté hier à Casablanca et à Rabat, la capitale, pour défendre «la condition féminine dans le respect de l'islam». Hommes barbus et femmes voilées manifestaient séparément.

Oui à la femme dans le respect de l'islam

ASSOCIATED PRESS

Rabat — Près d'un million de Marocains ont manifesté hier à Rabat et Casablanca au sujet de l'évolution de la condition féminine, un débat qui suscite une véritable ligne de fracture dans le débat politique du royaume.

A l'appel des partis et associations islamistes, entre 500 000 et 700 000 personnes (200 000 selon les autorités) ont défilé dans la matinée à Casablanca pour défendre «la condition féminine dans le respect de l'islam», a-t-on constaté sur place. Hommes barbus et femmes voilées, qui manifestaient séparément dans deux cortèges différents, dénonçaient par ailleurs «le caractère anti-musulman et étranger» d'un plan gouvernemental d'intégration de la femme, élaboré avec l'appui de la Banque mondiale. Ce plan, pour l'instant toujours au stade de projet, s'articule en quatre volets: éducation (60 % des femmes marocaines sont analphabètes), santé, emploi, et statut juridique. Sur ce dernier chapitre, le plan prévoit notamment le remplacement de la réputation par le divorce judiciaire, le partage équitable des biens entre époux divorcés, la limitation de la polygamie, l'élévation de l'âge légal du mariage de 15 à 18 ans, autant de points qui suscitent une levée de boucliers du courant islamiste.

A Rabat, entre 200 000 et 300 000 personnes ont défilé dimanche à l'appel du réseau associatif féminin et de plusieurs partis politiques pour soutenir l'initiative gouvernementale avec comme mot d'ordre: «Nous partageons la terre, partageons ses biens». Ces manifestations, encadrées par un important mais discret dispositif policier et militaire, se sont déroulées sans incidents.

EN BREF

Un autre «super mardi»

Washington (AFP) — Le second «super mardi» de la campagne électorale américaine devrait se jouer sans remous dans les Etats du Sud, puisque le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore sont désormais seuls candidats en lice dans la course à la Maison-Blanche. Républicains et démocrates vont être appelés à voter dans des primaires qui se tiendront dans deux Etats «géants», la Floride et le Texas, ainsi qu'en Louisiane, dans le Mississippi, l'Oklahoma, et le Tennessee. Si le premier «super mardi» a eu des conséquences primordiales — l'abandon du républicain McCain et du démocrate Bradley — le second ne devrait pas susciter de surprise. Même si les votants dans ces primaires, destinées à permettre aux électeurs de choisir quel sera le candidat du parti pour lequel ils sont enregistrés, peuvent tout de même en théorie voter pour ces candidats malheureux.

Les missiles Hetz sont prêts

Jérusalem (AFP) — Israël doit déployer demain lors d'une cérémonie sa première batterie de missiles anti-missiles Hetz, au terme d'un programme développé depuis 1990, a indiqué hier le quotidien *Haaretz*. Selon le journal, le chef sortant de l'armée de l'air le général Eitan Ben Eliahu doit présider au déploiement de cette batterie dans la région centre d'Israël. L'installation d'une seconde batterie prévue dans le nord-ouest de la Cisjordanie a été reportée à la suite d'un recours en justice par des habitants du secteur qui s'estiment menacés par les radiations du système-radar du Hetz (flèche en hébreu), a encore indiqué le journal. Une troisième batterie de missiles Hetz sera ultérieurement mise en place dans la région sud d'Israël. Le Congrès américain a dégagé le mois dernier un budget de 81 millions \$ pour sa production, chaque batterie coûtant 170 millions.

Les Berlinoises manifestent

Berlin (AFP) — Quelques légers incidents ont éclaté hier en fin d'après-midi à Berlin entre néo-nazis et partisans de la lutte contre le racisme, qui avaient organisé deux manifestations simultanées, a indiqué la police. Des partisans de la lutte contre le racisme ont jeté des pierres vers des membres du Parti national allemand (NPD), formation néonazie, obligeant les forces de l'ordre à mettre en action des lances anti-incendie. L'utilisation de ces lances visait également à empêcher toute «jonction» entre les deux groupes, selon la police. Les incidents se sont produits à proximité immédiate de la porte de Brandebourg, monument symbole de Berlin, et quatre fonctionnaires de police ont été blessés, selon les responsables.

Élections législatives espagnoles

Aznar triomphe, Almunia démissionne

Le parti du premier ministre sortant remporte une majorité absolue

Raz-de-marée électoral en Espagne. Le Parti populaire (PP) du premier ministre José Maria Aznar, surfant sur une économie en pleine santé, a remporté haut la main hier les élections législatives, obtenant la majorité absolue au Congrès des députés.

D'APRÈS AFP ET AP

Madrid — Le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar et son Parti populaire (PP) ont remporté hier un succès historique en enlevant une large majorité absolue lors des élections générales en Espagne.

Selon des résultats portant sur 95,10 % des suffrages, le PP obtient 183 sièges sur les 350 du Congrès des députés, contre 156 lors de la précédente législature.

Le grand perdant de la soirée électorale est le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) qui perd 16 élus et n'obtient que 125 députés contre 141 en 1996.

Le candidat socialiste à la présidence du gouvernement Joaquín Almunia a rapidement reconnu le «triomphe» de son adversaire et annoncé sa «démission irrévocable».

L'autre composante de la gauche espagnole, la coalition communiste Izquierda Unida (IU) perd presque les deux tiers de ses élus et n'obtiendrait que huit députés contre 21 lors de la précédente législature.

Le PSOE et IU, qui ont conclu en février un accord électoral, perdent à eux deux 29 sièges, alors que le PP en gagne 27. L'alliance du PSOE et de IU, qui prévoyait un programme commun de gouvernement et l'entrée de ministres communistes dans le nouvel exécutif, était la première de ce type depuis le Front populaire de 1936.

Le raz-de-marée du PP a fait une autre victime: la formation nationaliste catalane Convergència i Unió (CiU) qui, si elle ne perd qu'un élu, avec 15 députés, perd surtout le rôle d'appoint parlementaire qu'elle a joué ces deux dernières législatures, tant auprès du dernier gouvernement socialiste (1993-96) que du premier gouvernement Aznar.

En voix, le PP a progressé de six points en obtenant 44,67 % des suffrages contre 38,79 % en 1996. Le PP est passé d'un point d'avance en 1996 à dix points en 2000 sur le PSOE, qui, de 37,63 % des voix en 1996, en a obtenu 34,12 % dimanche, selon les résultats partiels portant sur 95,10 % des suffrages.

Les autres petites formations nationalistes progressent ou restent stables. Le Parti nationaliste basque (PNV, au pouvoir au Pays basque) obtiendrait sept sièges contre 5 auparavant. Le Bloc nationaliste galicien (BNG) emporterait trois sièges contre deux en 1996 et Coalition Canarienne (CC) conserverait ses quatre élus.

Trente-quatre millions d'Espagnols étaient appelés aux urnes afin de renouveler, pour quatre ans, le Congrès des députés qui élira ensuite un nouveau président de l'exécutif. Ce scrutin était couplé avec des élections au Sénat (renouvellement de quatre cinquièmes des sièges) et au Parlement régional d'Andalousie (sud).

La journée électorale, qui s'est déroulée sous haute surveillance policière en raison des risques d'un attentat de l'or-



MARCELO DEL POZO REUTERS

Trois religieuses des «Sœurs de pauvres» sont allées voter hier aux huitièmes élections législatives espagnoles depuis le retour de la démocratie dans ce pays en 1975, date de la mort du dictateur Francisco Franco. Au total 34 millions d'Espagnols étaient appelés à se rendre aux urnes.

ganisation indépendantiste basque ETA, n'a été marquée par aucun incident sérieux. Elle a été calme également au Pays basque (nord) où la plate-forme électorale indépendantiste Euskal Herriarrok (EH), proche de l'ETA, avait lancé un appel à une «abstention active» lors du scrutin.

Problème d'image

José Maria Aznar a réconcilié l'Espagne avec la droite, lui faisant oublier ses relents de franquisme et lui offrant une impressionnante croissance économique. Malgré tout cela, José Maria Aznar continue à avoir un problème d'image. Diplôme en droit, cet ancien inspecteur des Finances aujourd'hui âgé de 47 ans, dont l'épaisse moustache vient difficilement épicer un physique passe-partout et une silhouette à la Charlot, a passé quatre ans à lutter contre ceux qui lui reprochent de manquer de carrure politique et intellectuelle pour gérer le pays.

On est loin du charismatique Felipe Gonzalez, orateur sachant mobiliser les foules ou séduire les grands de ce monde. Aznar, lui, est froid et distant, son discours coincé et raide. Il admet lui-même être tout sauf flamboyant et à l'aise.

Dossier des «esclaves» sous le régime nazi

L'Autriche veut payer pour ses crimes d'hier

PIERRE DAUM

LIBÉRATION

Vienne — L'Autriche d'aujourd'hui, montrée du doigt par le reste de l'Europe, semble plus décidée que jamais à prouver sa bonne foi démocratique. Et à admettre, entre autres, sa responsabilité dans les crimes du III^e Reich. C'est en tout cas l'impression que le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel cherche à donner. L'une des toutes premières mesures annoncées par son gouvernement concerne ainsi le dédommagement des quelque 240 000 personnes encore vivantes (sur presque un million), forcées de travailler, entre 1938 et 1945, sur le territoire autrichien, dans des conditions proches de l'esclavage.

«Même si on ne peut être dupe des raisons politiques qui motivent la décision du gouvernement, elle représente une avancée importante», estime l'historien Bertrand Perz, membre de la commission d'historiens chargée de dresser le bilan des spoliations en Autriche, à l'époque nazie. «Nous restons cependant très vigilants sur le contenu des accords à venir et sur le temps que cela va prendre avant le versement des premiers paiements.»

La semaine dernière, le gouvernement a chargé Maria Schaubmayer de trouver une solution «juste et rapide» à ce brûlant dossier. Un choix de personne judicieux: à 68 ans, cette ancienne présidente de la Banque nationale est une figure respectée des milieux d'affaires, avec lesquels elle va devoir traiter avec fermeté. Son père, catholique convaincu, avait perdu son emploi de directeur d'école à l'arrivée de Hitler en Autriche. Elle-même fut envoyée de force dans une ferme, à 14 ans, pour nourrir des vers à soie utilisés pour la production de parachutes. Episode de jeunesse qu'elle ne manque pas d'évoquer à chaque rencontre avec les avocats des victimes.

Le délicat dossier des travailleurs forcés en Autriche sous le régime nazi traîne depuis plusieurs années. Longtemps, l'Etat autrichien s'était permis de faire la sourde oreille aux associations polonaises, ukrainiennes et autres venues réclamer réparation, leur renvoyant l'argument fatidique qu'entre 1938 et 1945 toutes les entreprises autrichiennes avaient été mises sous tutelle allemande. Elles ne pouvaient donc assumer aucune responsabilité juridique. L'argument avait tenu jusqu'en 1998, lorsqu'une «commission historique» fut chargée de faire «toute la lumière» sur les privations de biens perpétrées en Autriche pendant l'époque nazie: aryannisation, travail forcé, trafic d'œuvres d'art, confiscation d'appartements, blocage de comptes bancaires, etc.

La semaine dernière, la commission a présenté ses premiers résultats, qui concernent justement le travail forcé. L'un des domaines de recherche les plus simples pour les historiens. Sur les 993 000 personnes recensées dans cette catégorie, 239 000 seraient encore en vie (approximation haute), se répartissant entre 200 000 «travailleurs

étrangers» (principalement des Polonais, des Ukrainiens et des Tchèques, mais aussi des Italiens et des Français), 19 000 prisonniers de guerre et 20 000 internés des camps de concentration.

Réticences idéologiques

À l'annonce de cette «décision historique», de nombreuses réticences ont été exprimées. La première est d'ordre idéologique. Dès le départ, Jörg Haider a semé le trouble en déclarant que le dédommagement des travailleurs forcés ne pouvait se faire sans une mesure similaire envers les prisonniers de guerre autrichiens en Russie et les Allemands des Sudètes réfugiés en Autriche en 1946. L'inquiétude d'une confusion possible entre ces trois catégories de «victimes» est d'autant plus justifiée que le texte du programme de coalition, signé par les deux partis au gouvernement, maintient une telle ambiguïté. Pour l'instant, cette confusion semble écartée. «Maria Schaubmayer est clairement chargée du seul dossier des travailleurs forcés», confirme Bertrand Perz. «Cependant, on ne sait pas si elle ne va prendre en compte ceux utilisés dans l'industrie ou aussi les travailleurs agricoles, qui représentent une majorité.»

Par ailleurs, on ne sait toujours pas quelles sommes vont être distribuées ni d'où elles vont provenir. Même si Wolfgang Schüssel semble insister pour trouver une «solution autrichienne» au dossier, «on peut craindre», ajoute Bertrand Perz, que le système de dédommagement mis en place en Allemagne serve de modèle [en décembre, le gouvernement allemand et les représentants de l'industrie ont signé un accord, prévoyant la création d'un fonds de réparation doté de 10 milliards de marks]. «Un système qui permet d'éliminer du droit à indemnisation un maximum de victimes.» Sur les 239 000 personnes recensées, on pourrait se retrouver avec seulement un quart d'entre elles touchant quelque chose, une somme qui pourrait s'élever entre 35 000 et 100 000 schillings.

Un grand point d'interrogation plane aussi sur la bonne volonté des industriels autrichiens à mettre la main à la poche pour réparer les crimes perpétrés par leurs prédécesseurs. Pour Franz Stronach, milliardaire austro-canadien qui a racheté récemment l'entreprise Steyr-Daimler-Puch, il est «hors de question» de verser une quelconque compensation pour des fautes commises à une époque où lui-même n'était pas propriétaire. «Sinon, on pourrait alors remonter jusqu'à Attila, le roi des Huns!» s'est-il permis d'ironiser.

Quant à la population autrichienne, elle a, pour l'instant, positivement réagi. Lors d'un récent sondage, 69 % des personnes interrogées se sont exprimées en faveur de ce dédommagement, contre «seulement» 20 % qui s'y seraient fermement opposés. Cependant, aucune somme n'ayant encore été avancée, on attendra avec curiosité les résultats d'un même sondage, dans plusieurs mois, lorsque les premiers versements seront en passe d'être effectués.

Srebrenica, je me souviens

Le premier procès d'un responsable du massacre s'ouvre aujourd'hui

ASSOCIATED PRESS

La Haye — Le tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie entame aujourd'hui à La Haye le procès du général bosno-serbe Radislav Krstic, 52 ans, poursuivi pour sa responsabilité dans le massacre de l'enclave bosniaque de Srebrenica en juillet 1995.

Arrêté en décembre 1998, il est accusé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour son rôle clé dans le pire massacre commis en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il devrait plaider non-coupable. Le général Krstic est accusé d'avoir ordonné en 1995 l'expulsion ainsi que l'exécution des habitants de Srebrenica. Les victimes ont été essentiellement des hommes et des adolescents. Cette région avait été déclarée «zone de sécurité» par les Nations unies. Les restes de près de 2500 personnes ont été retrouvés depuis lors alors que 4500 personnes sont toujours portées disparues.

En l'absence des deux autres responsables présumés des atrocités commises pour la purification ethnique de la Bosnie — Radovan Karadzic et Ratko Mladic — le procès de Radislav Krstic est particulièrement significatif car les juges n'ont pas affaire à un «second couteau». Titulaire du grade de général, il co-dirigeait le corps de la Drina responsable de l'annexion des enclaves de Srebrenica et Zepa dans l'est de la Bosnie en juillet 1995. Pendant huit jours, «les forces [bosno-serbes], sous le commandement et le contrôle de Ratko Mladic et de Radislav Krstic, ont exécuté plusieurs milliers de musulmans bosniaques», peut-on lire dans l'acte d'accusation.

Le procès doit permettre d'établir les responsabilités, mais aussi de retracer ce qui s'est passé à Srebrenica et à Zepa alors que demeurent de nombreuses zones d'ombre, concernant notamment l'attitude des casques bleus néerlandais présents sur place. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'accusé tente d'atténuer sa responsabilité en mettant en cause les Nations unies. Radislav Krstic risque la prison à vie puisque contrairement au tribunal de Nuremberg qui avait jugé les criminels de guerre nazis, le TPI ne prévoit pas la peine de mort. Ce mois-ci, le général croate Tihomir Baskic a été condamné à 45 ans de prison, la plus lourde sentence infligée à ce jour par le TPI. Il a été reconnu coupable des meurtres et exactions commises contre les musulmans de la vallée de Lasva en 1993 dans le centre de la Bosnie. Il s'était défendu en affirmant qu'il n'était pas au courant des crimes commis par ses soldats en raison du morcellement de la chaîne de commandement.

M^r Nenad Petrusic, l'avocat de Radislav Krstic, devrait reprendre des arguments similaires: «L'accusé n'avait pas à sa disposition une information authentique indiquant que ses subordonnés avaient commis des crimes», peut-on lire dans son argumentation. «En dépit du nombre impressionnant de volumes écrits sur Srebrenica, de nombreuses questions demeurent sans réponse», a souligné le porte-parole de l'accusation, Paul Risley. Ce procès «sera très utile au public, aux journalistes et aux historiens qui tentent de déterminer ce qui s'est passé».

É D I T O R I A L

L'école primaire en péril

La popularité des écoles internationales se confirme, cette année encore. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la quantité d'enfants qui sont refoulés de ces établissements dont le nombre restreint ne suffit pas à la demande. Mais quelle est la raison de cet attrait pour ces écoles exigeantes offrant un programme enrichi? La réponse, fort simple, se trouve dans la médiocrité de l'école publique.



Paule des Rivières

Jadis, l'éducateur élaborait sa stratégie autour d'un mythe «élève moyen», autour duquel étaient censés s'agglutiner les moins forts et les meilleurs de la classe. S'il fut une époque où l'enseignant pouvait rejoindre ainsi un grand nombre d'élèves dans la classe — encore que cela soit loin d'être certain — il n'en est certainement plus de même aujourd'hui. Les enfants ont leur rythme d'apprentissage et en tentant de satisfaire le plus grand nombre possible, l'école laisse échapper trop d'enfants. Aux deux extrêmes, ceux qui n'ont pas le soutien familial pour suivre le programme et ceux qui s'ennuient à l'école.

Pour les premiers, il va de soi que des mesures s'imposent et les récents investissements du ministre François Legault visant un meilleur encadrement à l'école primaire vont dans la bonne direction. Mais pour les autres, c'est le principe du plus bas dénominateur commun qui est encore trop souvent la règle et qui est malheureusement en voie d'éloigner de l'école publique non pas les élèves surdoués, mais simplement ceux qui ont soif d'apprendre.

Les familles qui en ont les moyens optent pour l'école privée, d'autres tentent leur chance à la loterie qu'est devenue l'entrée dans une école «enrichie». L'engouement que cette dernière provoque en dit long sur les réserves que plusieurs entretiennent envers l'école publique dite ordinaire. Réserves malheureusement souvent fondées.

Les écoles dites à vocation particulière n'ont pas la cote sur la Grande-Allée. En 1997, avant la tenue d'audiences sur la modernisation de la Loi sur l'Instruction publique, l'ex-ministre Pauline Marois n'avait fait aucun mystère de son aversion pour ce type d'école qui risquait, à plus ou moins brève échéance, de créer un système à deux vitesses, avec les «bolés» d'un bord et les «poqués» de l'autre. Se rangeant aux arguments de la CEQ, très rigide sur la question, Mme Marois décréait peu après qu'aucune nouvelle école à vocation particulière ne verrait le jour sans son autorisation. Inutile de dire jusqu'à quel point cette exigence détonnait avec l'esprit de décentralisation du processus décisionnel ayant inspiré la réforme de la loi de l'Instruction publique... Pas étonnant, dans un tel contexte, que le ministère n'ait reçu aucune nouvelle demande!

À Montréal, la Commission scolaire de Montréal, est allée encore plus loin la semaine dernière en adoptant un moratoire non seulement sur l'ouverture de nouvelles écoles à vocation particulière mais aussi sur l'ouverture, à l'intérieur des écoles déjà existantes, de volets ou classes «sélectives». Ce moratoire est incompréhensible. La CSDM ne peut tout de même pas prétendre qu'elle n'a jamais discuté, par le passé, le cas de ces écoles enrichies. Et que dire du Regroupement scolaire confessionnel, en dessous de tout, qui a voté en faveur du moratoire, après avoir promis, avant la dernière élection scolaire, d'ouvrir six écoles à vocation particulière! Encore une fois, les intérêts basement politiques des commissaires semblent plus importants que la défense du programme du parti scolaire confessionnel. Quant au bien des enfants, il traîne loin derrière. La réalité n'a aucune prise sur la CSDM.

Pour sa part, le ministère de l'Éducation est favorable aux projets pédagogiques qui permettent de répondre aux besoins de tous les élèves d'une école de quartier donnée. Dans la mesure où la sélection s'effectue davantage selon les désirs et goûts des enfants que sur leur dossier scolaire ou leur résultat à un test de sélection. Personne ne souhaite l'expansion d'un système sélectif. Tout le monde s'entend sur ce principe. Mais il reste que l'on joue quelque peu sur les mots car seuls les enfants capables d'intensifier la cadence des études suivront.

Québec marche sur des œufs, évidemment. Car s'il craint la prolifération d'écoles à vocation particulière, il ne peut décemment s'opposer à des projets stimulants qui retiendront les élèves à l'école publique.

Il ne sert à rien de se mettre la tête dans le sable: l'école d'aujourd'hui est trop souvent figée dans le temps. Au rythme où vont les choses, il n'est pas loin le temps où les enfants apprendront davantage de choses à l'extérieur de l'école qu'entre ses murs. Les écoles primaires qui ont effectué des virages, et il y en a, ont mis plusieurs années avant de transformer leurs pratiques. Celles qui ont réussi ont allié aux méthodes traditionnelles d'enseignement d'autres façons de faire qui permettent aux enfants de cheminer à leur rythme. Cela suppose une souplesse de la part des syndicats d'enseignants: un trop grand nombre ne voient le système d'éducation qu'à travers la loupe de leurs conventions collectives. Cela n'a aucun sens.

Cela suppose aussi un engagement accru de la part des parents dans l'éducation de leur enfant: la réussite scolaire passe par un accompagnement quotidien de l'enfant dans son apprentissage.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, a annoncé qu'il réduirait le nombre d'enfants dans les classes de maternelle, de première et de deuxième année. Voilà un pas dans la bonne direction. Le soutien aux enfants en difficulté est une mesure absolument nécessaire. M. Legault a aussi annoncé que les écoles devraient adopter des plans d'échec zéro de manière à contraindre le décrochage. Fort bien. Cependant, il ne faudrait pas que la réussite à 100% soit associée à une diminution des exigences de l'école primaire. Au contraire, il est grand temps que l'on offre aux élèves un menu plus substantiel. Sinon, les parents continueront de réclamer des écoles mieux adaptées à leurs enfants et ils auront raison. Après le désastre des polyvalentes, il faut éviter la détérioration de l'école publique primaire dont la relance doit être une priorité. Le temps presse, il est minuit moins cinq.

pdesrivieres@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFLET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

LES VACHES GRASSES DU FERMIER LANDRY...



L E T T R E S

Policier 007

Après le jugement qui réintègre les policiers responsables de la mort de Barnabé dans le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, il est logique d'attribuer un nouveau numéro matricule aux membres du SPCUM. Le nouveau numéro matricule devrait commencer par 00 (comme dans 007, permis de tuer).

André Synnot
Montréal, mars 2000

Un référendum gagnant

Voici, il me semble, quelles sont les deux questions qu'il faudra poser aux Québécois lors du prochain référendum: premièrement, acceptez-vous que le Québec devienne un état souverain? OUI ou NON.

Deuxièmement, si vous avez répondu OUI à la première question, acceptez-vous qu'un Québec souverain entreprenne de négocier avec le reste du Canada un partage de sa souveraineté en vue de son adhésion à une nouvelle union canadienne? OUI ou NON.

Seuls les tenants d'un état national unitaire canadien devraient répondre NON à la première question. Les tenants d'un Québec souverain et indépendant devraient répondre NON à la deuxième question. Tous les véritables fédéralistes devraient répondre OUI aux deux questions. Un refus de négocier entraînerait l'indépendance du Québec. La rupture, si elle devait être inévitable, ne viendrait pas nécessairement des Québécois. Il devient alors clair que la souveraineté est préalable et nécessaire à tout fédéralisme. Voilà, à mon avis, une façon de dramatiser le sens du mot souveraineté qu'on a tendance à dénaturer.

En effet, souveraineté ne veut pas dire indépendance ni sécession comme certains le voudraient mais bien l'ultime capacité que possède un état de décider. Dans l'exercice de cette souveraineté, un état peut décider de ses choix et, parmi ceux-ci, de décider de faire partie d'une fédération et de quelle façon il en fera partie ou bien de s'en retirer.

Il serait essentiel, dans cette nouvelle union, que les représentants de l'état fédéral proviennent d'une délégation politique des états membres. Ceci éviterait d'avoir à élire à tous les deux ans des députés qui reçoivent le mandat tacite ou qui se donnent ce mandat de défaire les

mandats de l'autre palier de gouvernement reçus à l'élection précédente. Dans les structures politiques canadiennes, il s'agit du premier chevauchement de juridiction, souvent interprété comme un chevauchement de légitimité, qu'il faudrait dénoncer et de la première réforme électorale qu'il faudrait entreprendre. Dans un tel contexte, les représentants de l'état fédéral seraient certainement portés à traiter leurs états membres avec plus de courtoisie.

Jean-Guy Beaulieu
Jonquière, 5 mars 2000

Le Canada n'est pas de la fête

Le 4 février on célébrait discrètement le 3^e anniversaire d'un événement historique: le Sommet du microcrédit à Washington D.C. où plus de 2900 personnes représentant 1500 institutions de 137 pays se rencontraient et s'engageaient, au terme de ces assises, à rejoindre 100 millions des familles les plus pauvres de la planète d'ici l'an 2005 et cela par le moyen de petits prêts. L'expérience a déjà démontré ce qui suit:

- les prêts sont majoritairement faits aux femmes;
- le taux d'abandon est très bas;
- le taux de remboursement ponctuels sont près de 100%;
- on note une forte croissance d'épargne chez les emprunteurs.

Les résultats valent-ils l'effort déployé? Le sondage a révélé que 925 institutions qui ont répondu à l'appel atteignent 12,6 millions des clients les plus pauvres, leur permettant de se créer un travail indépendant. Le nombre des clients parmi les plus pauvres est passé de 8,1 millions en 1998 à 12,6 millions en 1999, soit une augmentation de 50%. Si ces taux de croissance se maintiennent et si l'on continue de viser les plus pauvres, l'objectif sera dépassé en l'an 2005. C'est un succès exceptionnel! Un des défis les plus importants dans cette campagne mondiale des microcrédits est d'en évaluer l'incidence sur les clients les plus pauvres.

Malheureusement le Canada ne peut participer à la célébration des progrès accomplis sur le terrain parce que:

- trois ans après le Sommet, de tous les programmes financés par l'ACDI, presque aucun ne vise les familles les plus pauvres et la plupart de ces familles ne profitent jamais des dollars des contribuables canadiens.
- l'ACDI n'a encore aucun programme d'évaluation

d'impact afin de vérifier que le crédit ne signifie pas simplement un endettement accru, mais aussi une stratégie pour sortir de la pauvreté extrême.

C'est bien dommage! Le Canada a déjà été un exemple mondial pour l'aide aux plus pauvres et maintenant que de beaux surplus enrichissent nos coffres, nous ne trouvons plus le moyen d'augmenter l'aide aux plus démunis, mais au contraire, cette aide continue à diminuer. J'ai honte!

Monique Roy
Lennoxville, mars 2000

De l'air, s'il-vous-plaît

En réponse à la lettre «L'utilisation de la voiture est de plus en plus problématique» de M. Pierre-Yves Melançon, conseiller municipal associé au maire de Montréal - affaires métropolitaines (7 mars 2000).

Vous semblez dire que l'ajout de routes favorisera l'économie de Montréal en permettant au transport commercial de se faire aisément. Sur l'autre côté, vous assurez qu'un défi «collectif» attend les Montréalais quant au recours à toutes les formes de transport en commun. C'est là où le bât blesse: il faut bien s'en rendre un compte un jour, la qualité de l'air est déplorable à Montréal comme un peu partout dans le monde. Le défi n'est pas collectif, il est individuel à outrance, présentement. Ce n'est pas en rallongeant les métros et en installant des rails qu'on change les mentalités. Toute une génération de gens comme vous et moi se font dire tous les jours que l'automobile, c'est la liberté, on ne peut travailler sans, etc. Et ça porte fruit. Tout le monde est pour la vertu, mais personne ne l'applique.

Il est regrettable que les élus municipaux doivent venir à des mesures coercitives pour que les citoyens comprennent qu'il y a une responsabilité à être un citoyen (l'histoire des sacs à ordures, bien que je le trouve regrettable, en est un exemple récent). Mais je crois bien qu'on en est là, M. Melançon. Il faudra sévir, par une taxe sur la pollution ou par une contravention quelconque, tout conducteur d'auto qui ne fera pas la preuve tangible qu'il n'a pas le choix de se rendre au travail en voiture. Sinon, qui obéira? Vous le dites vous-mêmes, le recours aux transports en commun est en baisse. J'ajouterais que pour les cyclistes, il n'y a souvent d'autre choix que d'emprunter le trottoir pour se garder en vie. Alors? Le temps des vœux pieux est terminé!

Anne-Louise Genest
Montréal, 8 mars 2000

LIBRE OPINION

L'occupation du Sud-Liban: le Viet-Nam israélien

HOUCANG HASSAN-YARI

Directeur de Recherche
Professeur au Collège Militaire Royal de Kingston

ESTELLE YOUSOUFFA

Chercheur
Chaire Télélobe Raoul-Dandurand

Le Liban est une synthèse explosive de la situation tortueuse du Moyen-Orient. Condensé religieux et ethnique, c'est une mosaïque instable qui frôle perpétuellement l'implosion. La guerre civile de 15 ans a failli marquer la fin de ce que l'on appelait «La Suisse du Moyen-Orient». Les défis de cette société du compromis sont nombreux. Outre l'énorme chantier de la reconstruction, il y a l'occupation du sud du pays par l'armée israélienne, la tutelle syrienne et la présence de plus de 400 000 réfugiés palestiniens sur le territoire.

Pris entre les puissances régionales et internationales, le Liban ne participe jamais aux grandes décisions mais il est le premier à en subir les conséquences. Sachant que les arrêts des négociations israélo-palestiniennes peuvent marquer la reprise du dialogue syro-israélien ou freiner le dossier du Sud-Liban, Beyrouth surveille avec ardeur les agendas de la paix en espérant sortir du cycle des guerres une bonne fois pour toutes. Le processus de paix est arrivé avec les promesses de Barak à un niveau de pression sans précédent. Des échéances très rapprochées et des négociations bilatérales

tous azimuts laissent aux Arabes des espoirs de règlement rapide alors que le gouvernement Barak marche sur une corde raide. Il faut non seulement convaincre l'opinion israélienne, jongler avec les médias mais aussi négocier point par point avec différents interlocuteurs dans les valseuses israéliennes, en prenant en compte la mesure.

Pour le moment, le Liban observe les calendriers de la paix se télescoper. Les négociations bilatérales entreprises par Israël sont mal en point, assommées par la pression et par le manque de temps accordé à chacune d'entre elles. Les négociations entre la Syrie et Israël sont suspendues. Elles avaient plongé le Liban dans l'espoir de voir la situation se normaliser entre Damas et Tel-Aviv, lui permettant ainsi de ne plus être l'otage des deux puissances voisines.

Après plusieurs années d'occupation, le Liban est toujours très encadré politiquement par la Syrie.

Au niveau de l'Autorité Palestinienne, les ajournements des retraits israéliens de Cisjordanie et la propagation des colonies juives en Palestine ne sont que les symptômes du lourd climat qui pèse sur les discussions entre Barak et Arafat. La naissance de l'Etat palestinien ne cesse d'être repoussée alors qu'elle marquerait pour le Liban le départ des réfugiés (environ 10% de la population). Selon Boutieq, c'est une situation intolérable pour le Liban tant l'intégration de ces Palestiniens bouleverserait l'équilibre socio-politique déjà précaire au Liban.

Après la guerre civile (1975-1992), les Libanais sont parvenus à un compromis politique complexe qui permet à

chaque confession religieuse d'avoir un représentant au sein des institutions. Maronites, orthodoxes, catholiques, sunnites et chiïtes ont signé cet accord sur des bases démographiques que l'intégration des Palestiniens (majoritairement musulmans) remettrait en question aux dépens des Chrétiens. La création de l'Etat palestinien et le rapatriement des réfugiés est donc une attente pressante pour les Libanais.

Le dossier du Sud-Liban qui préoccupe directement les Libanais est en fait suspendu aux deux premiers à cause de la logique des calendriers qui concentre tous les retraits dans une même période. Motivée publiquement par la protection de la frontière nord de l'Etat juif, l'occupation du Sud-Liban par les troupes de Tsahal s'est révélée une opération militaire hasardeuse compte tenu du relief escarpé favorisant la guérilla du Hezbollah. Bon nombre d'observateurs parlent de «bourbier libanais», quand ce n'est pas de «Vietnam israélien» tant la situation est inextricable au point de vue militaire. Après 22 ans d'occupation et malgré la supériorité militaire, les pertes israéliennes sont importantes alors que la résistance libanaise se renforce. Largement médiatisée, cette guerre sale aux nombreuses victimes civiles et le mouvement des mères de soldats israéliens refusant d'envoyer leurs enfants sur ce front ont amené la société israélienne à reconnaître la nécessité de se retirer de cette zone. Lors de son élection, Barak a promis un retrait en juillet 2000. Mais sur le terrain c'est l'escalade avec la multiplication des embuscades du Hezbollah et les ripostes aériennes israéliennes sur des cibles civiles...

L'occupation du sud du pays est d'autant plus catastrophique pour le Liban qu'elle est un important facteur de déstabilisation interne. En l'absence d'armée libanaise, la Syrie a utilisé l'occupation israélienne pour maintenir ses propres forces armées sur le sol libanais. Le Hezbollah qui combat au sud est une milice islamiste que l'état libanais doit tolérer malgré son financement par l'Iran, faute de mieux... Alors que l'Etat supporte un lourd endettement pour remettre le pays sur pied, la destruction d'infrastructures lors des bombardements anéantit non seulement les efforts de la reconstruction mais transforme les zones touchées en terreau fertile pour les campagnes sociales des partis extrémistes qui viennent en aide aux populations.

En traitant dernièrement le Hezbollah de mouvement «terroriste», Lionel Jospin s'est pris les pieds dans le tapis libanais. Le premier ministre français a provoqué un véritable tollé dans les pays arabes et musulmans tout en prenant à contre-pied la communauté internationale et l'ONU qui ont condamné l'occupation israélienne. La France a même signé en 1996 avec les Etats-Unis, Israël et le Hezbollah les Accords d'Avril reconnaissant la résistance libanaise face à l'occupation israélienne. Cette déclaration inopportune marque donc un couac pour la diplomatie française dans la région alors qu'elle est identifiée depuis plusieurs décennies comme «équivalente», voire pro-arabe. Lors de cet incident, le relatif silence du Liban au milieu de la tempête des pays arabes illustre l'importance du pays au Moyen-Orient, sa vulnérabilité stratégique et son impuissance.

IDÉES

Entente entre l'UQAM et le Torah Vocational Institute

Les groupes minoritaires doivent trouver leur place à l'Université

JULIEN BAUER

Professeur
Département de science politique

L'Université du Québec à Montréal a été créée pour répondre aux besoins de la société québécoise. À l'époque les politiques élitistes de universités qui limitaient l'accès aux études supérieures pour des raisons non-académiques avaient eu comme résultat un très bas taux de scolarité pour la majorité de langue française. Depuis, heureusement, un nombre toujours plus élevé de Québécois fréquente l'UQAM et les autres universités.

C'est dans ce cadre générale d'une université au service de la population que se situe l'entente entre l'UQAM et TAV (le Torah and Vocational Institute). Cette entente est critiquée à trois titres : sexe, langue et laïcité.

Pour certains cours, TAV souhaite que les charges d'enseignement soient déterminées sur une base discriminatoire, des hommes enseignant aux hommes et des femmes aux femmes. L'entente dit, dans son article 4.3 que l'UQAM a la responsabilité de «recruter, embaucher et affecter le personnel d'enseignement». TAV peut donc demander, rien n'oblige l'UQAM à accepter. En d'autres termes, un cours est donné par l'enseignant désigné par l'UQAM. Les étudiants suivent le cours mais, s'ils le désirent, peuvent l'abandonner. Avec de telles balises, les risques d'intervention extra-académique dans l'enseignement paraissent limités.

L'aspect linguistique est plus complexe, d'une part l'UQAM est francophone, de l'autre la majorité des étudiants ne l'est pas. Le français n'est pas aussi sacré qu'il ne le paraît : les étudiants de maîtrise et de doctorat peuvent présenter leurs mémoires et thèses en anglais, des ententes avec d'autres institutions (par exemple Paris-Dauphine) prévoient un enseignement en anglais, etc. L'idéal serait de maximiser les chances que les étudiants de TAV prennent l'habitude de fonctionner en français. Les modalités sont ardues. Il est hors de question d'abandonner le français mais l'imposition d'un programme totalement en français aurait pour conséquence l'abandon du programme par la majorité des étudiants. La question linguistique est, je crois, le problème le plus sérieux et le plus difficile à résoudre. Le mieux étant l'ennemi du bien, la seule solution est sans doute l'acceptation par les deux parties d'une certaine expérimentation.

Si l'appartenance sexuelle est largement un faux problème, l'aspect linguistique un problème réel sans solution facile, c'est l'invocation à la laïcité qui est le plus surprenant.

Quelle laïcité ?

La laïcité selon le Robert est le «principe de séparation de la société civile et de la société religieuse, l'Etat n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Églises aucun pouvoir politique» ou, pour reprendre Renan, «l'Etat est neutre entre les religions». Neutralité ne veut dire ni statut privilégié à une religion ni hostilité à toutes les religions. La laïcité suppose que la sphère publique n'a plus de connotation religieuse. La réalité est que la sphère publique est imbibée de religion, au Québec, de catholicisme. Le calendrier, avec ses jours fériés, Noël, Pâques, etc., est chrétien, l'hymne national «sait porter la croix», etc. L'UQAM, dont on ne cesse de nous rappeler qu'elle est laïque, organise une réception de Noël pour le personnel. Noël laïque ? Le syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, qui utilise l'argument de la laïcité pour dénoncer l'entente avec TAV, invite, lui aussi, ses membres à un party de Noël.

La laïcité, revue et corrigée par nombre de groupes au Québec, y compris le SPUQ, n'a rien à voir avec la neutralité. C'est une fermeture délibérée sur les cultures différentes tout en maintenant un discours soi-disant ouvert.

La laïcité, revue et corrigée par nombre de groupes au Québec, y compris le SPUQ, n'a rien à voir avec la neutralité. C'est une fermeture délibérée sur les cultures différentes tout en maintenant un discours prétendument ouvert.

Lorsqu'Alfred Dubuc se demande «comment définir ces groupes qui n'auraient pas accès à l'université», il se donne bonne conscience en refusant de voir la réalité. Comment se fait-il que les étudiants des groupes minoritaires — je ne parle pas d'étudiants étrangers mais des jeunes éduqués au Québec — sont si peu nombreux à l'UQAM par rapport à l'autre université francophone, l'Université de Montréal ? Serait-ce que l'institution et ses multiples composantes, dont le SPUQ, émettent un message «laïc» qui signifie «vous êtes les bienvenus à la condition d'abandonner toute spécificité ?» Un étudiant qui veut s'inscrire, par exemple, à l'École des sciences de la gestion, reçoit un «Guide d'inscription, Hiver 2000». Ce guide, dans un encadré p. 26, cite la politique 28 adoptée par le Conseil d'administration de l'Université le 17 octobre 1995. On y rappelle le «caractère public, francophone et laïc» de l'établissement et prévient les étudiants qu'ils «doivent accepter de ne pas invoquer leurs origines ethniques ou convictions religieuses pour déroger ou se dérober à leurs obligations d'étudiant» (art. 7.2). En vertu de cette politique, aucun étudiant ne peut prétendre être dispensé d'un examen pour des motifs ayant trait à certains rites religieux. (Les passages soulignés sont en caractère gras dans le guide.) Ce guide qui interdit tout recours à un étudiant est d'autant plus bizarre qu'il oublie de signaler que le même article 7.2 fait référence à la notion d'accommodement raisonnable, notion qui fait partie intégrante des droits de la personne. Le SPUQ, qui a porté plainte à la Commission des droits de la personne pour l'entente UQAM-TAV, n'a pas jugé bon, pour des raisons inexplicables, de demander que les documents publiés par l'UQAM respectent la Charte des droits et libertés.

Triste argumentation

Le même SPUQ, dans son bulletin de janvier 2000, n'a pas hésité à publier un article de trois pages de Michel van Schendel, article qui relève plus de ratiocinations haineuses et délirantes que d'une analyse critique. TAV y est décrit comme des «malicieuses petites intrigantes» (p. 7), «qui ne savent pas penser» (p. 8), coupables du «viol fascinant des consciences» (p. 6) et, au cas où les professeurs auraient le moindre doute, l'auteur nous apprend que «ces gens-là songent à l'argent» (p. 8). Il est légitime d'être en total désaccord avec des groupes religieux, il est triste de limiter l'argumentation à une série d'insultes.

Sous la plume de son premier vice-président Louis Gill, le SPUQ nous offre en exemple la laïcité française (SPUQ - Info, septembre 1999, p. 13). La France certes est laïque mais cela ne l'empêche pas de respecter les religions. Avant d'écrire, il serait peut-être préférable de se renseigner. La situation française est la suivante. À la Sorbonne, comme à l'UQAM, des examens se déroulent samedi et dimanche. Tout étudiant qui en fait la demande pour motif religieux obtient que son examen soit déplacé à un autre jour. Cet accommodement est en place depuis le début des années 1960. L'équivalent existe dans d'autres institutions comme l'Institut d'Études Politiques, Polytechnique, etc. Le modèle français, loin d'aller dans le sens des hérauts de la laïcité à la québécoise, signale très exactement le contraire : on peut être laïc et respecter les différences religieuses.

Nous assistons, et je pèse mes mots, à une véritable campagne de désinformation qui, à partir de concepts utilisés à contre sens, de données partielles et de références à des expériences étrangères inexistantes n'est qu'une caricature de la rigueur intellectuelle que nous enseignons et que nous demandons à nos étudiants.

Quel avenir ?

En quoi l'entente remet-elle en cause la laïcité de l'UQAM ? Le seul élément religieux est l'affiliation de TAV à un mouvement religieux hassidique. Tout le reste est et demeure laïc. Le programme n'a aucun contenu religieux, aucun cours qui traite de théologie ou de religion. La population étudiante n'est que très partiellement religieuse. Environ un tiers des étudiants sont des Juifs hassidiques de groupes autres que les Loubavitch et deux tiers ne sont ni hassidiques, ni Juifs mais pour la plupart des Asiatiques. Comment expliquer qu'ils s'inscrivent à TAV et non pas directement à l'UQAM ?

Plusieurs raisons expliquent ce comportement : crainte, justifiée ou non, que les spécificités des groupes minoritaires ne soient pas respectées, réflexe de peur, justifié ou non, devant les institutions publiques qui, pour beaucoup d'immigrants, étaient liées, dans leurs pays d'origine, à des régimes totalitaires, difficultés linguistiques pour des personnes dont la connaissance du français est très faible et celle de l'anglais médiocre. Certaines de ces craintes sont fondées : le mépris dont fait preuve le Guide cité plus haut envers les religions minoritaires en fournit un exemple. D'autres ne le sont pas mais font néanmoins partie de la perception des étudiants, donc de la réalité.

Pour sortir de la marginalité

La gauche a-t-elle un avenir ?

JACQUES PELLETIER

Extrait d'un ouvrage publié ces jours-ci par Nota Bene éditeur. L'auteur est professeur au département d'études littéraires de l'UQAM et membre du comité rédaction de la revue Possibles.

Si la gauche est toujours nécessaire et plus que jamais en cette période dominée par une nouvelle forme de capitalisme dont la domination paraît quasi totale, il semble que cette évidence ne s'impose plus même aux citoyens habituellement considérés comme progressistes. C'est à tout le moins ce que font ressortir les résultats des dernières élections au Québec.

Les élections de novembre 1998 ont en effet confirmé l'hégémonie politique des deux grandes formations libérales et conservatrices qui constituent le Parti libéral et le Parti québécois : libérales sur le plan des mentalités et des mœurs, conservatrices sur le plan économique et social. L'opposition, pour l'essentiel, s'est exprimée à travers l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont, qui a accru de manière importante son audience électorale sans toutefois en tirer de bénéfices parlementaires. Et cette opposition, même si elle a sans doute obtenu l'appui d'une partie de la jeunesse qui pouvait se reconnaître dans la «fraîcheur juvénile» de Mario Dumont, est, on le sait, encore plus conservatrice que les deux «vieux» partis.

La gauche, pour sa part, a réalisé le score vraisemblablement le plus insignifiant de toute son histoire, ne récoltant même pas 1 % du suffrage populaire. Un score d'une faiblesse telle que seuls des militants très convaincus — et encore ! — pourront accepter tant bien que mal et qui en découragera sûrement de nombreux autres à la foi plus vacillante. Un score, en tout état de cause, qui appelle une réflexion sérieuse chez tous ceux qui défendent encore la nécessité d'une autre option politique au système en place et qui ne s'est guère manifestée jusqu'ici.

Comment expliquer en effet la contradiction flagrante existant entre une situation socioéconomique dégradée, caractérisée par le chômage, la précarisation, la pauvreté et l'exclusion, donc potentiellement explosive, et les résultats objectivement conservateurs des dernières élections ? Comment expliquer cette absence de traduction politique conséquente du malaise social ou, si l'on préfère, sa traduction aliénée, déformée, inversée, à travers l'appui donné aux forces du statu quo ?

Quelque chose ne va pas

Si les dominés et les exclus de ce monde ne se reconnaissent pas dans l'alternative que leur proposent les militants progressistes, c'est que, manifestement, quelque chose ne va pas, soit en ce qui a trait au contenu même de l'option de rechange, du programme qu'elle présente, soit en ce qui a trait à sa diffusion, le message n'atteignant pas ceux à qui il est adressé. C'est sur ces deux plans — programmatique et communicationnel — qu'il convient donc de s'interroger si on entend dénouer une impasse qui, autrement, risque fort de se perpétuer jusqu'à la fin des temps.

Dans un article publié dans *Le Devoir* quelque temps après les élections (16 décembre 1998), Alexandre Boulerice, ancien président de la région de Montréal du Parti de la démocratie socialiste (PDS), reconnaissant d'emblée la responsabilité propre de la gauche dans sa catastrophique déconfiture électorale, pointait trois difficultés majeures liées pour une part au programme et à sa diffusion, ainsi qu'on vient de le signaler, et pour une autre part à la capacité des militants progressistes de travailler de concert avec d'autres, à l'intérieur de la mouvance de gauche d'abord, à sa périphérie par la suite.

En ce qui concerne le programme, il faisait remarquer avec raison que celui-ci doit être non seulement généreux mais crédible, capable de persuader les électeurs qu'il est réalisable, faisable, qu'il ne se situe pas dans le registre de la pure utopie. Ce qu'on n'a pas fait jusqu'à maintenant.

Changer le discours

Ce programme «réalisable», «chiffrable» dans la mesure du possible, il faut ensuite le rendre accessible, compréhensible à la masse des électeurs que le langage trop souvent codé et hermétique, caractéristique du discours militant, rebute et décourage. Il faut rendre en termes clairs et opérationnels le langage de l'analyse, expliquer concrètement comment se manifeste la domination à travers des politiques et des programmes. Il faut également montrer comment elle peut être renversée au profit d'une organisation sociale plus équitable à travers tout un ensemble de réformes visant à transformer effectivement — et non de manière purement rhétorique — le monde au profit du plus grand nombre.

En supposant que les difficultés liées au programme et à sa diffusion soient surmontées, il faudra encore, selon Boulerice, que les militants de gauche apprennent à travailler ensemble. Cela n'a pas été le cas lors des élections de novembre 1998, la «coalition arc-en-ciel» dont certains avaient rêvé au cours des mois précédents ne s'étant pas réalisée. Selon ses promoteurs, appartenant pour la plupart au RAP, il s'agissait de présenter, dans chacun des comtés, le candidat apparaissant le mieux placé, indépendamment de son appartenance à telle ou telle organisation spécifique.

Cet objectif, pourtant très modeste, n'a pu être atteint, si bien que c'est en ordre dispersé que la gauche s'est manifestée, les groupes communistes ne présentant que quelques candidats, de même que le RAP, le PDS seul étant représenté sur tout le territoire avec ses 96 candidats. La «coalition arc-en-ciel» n'a même pas pu être mise sur pied minimalement, de manière conséquente, entre les militants du RAP et ceux du PDS, qui se méfiaient les uns des autres et étaient réticents à s'engager dans une bataille commune. Bref, l'espérance suscitée par les premières affirmations publiques du RAP au cours de l'année précédente n'a pas donné les fruits électoraux escomptés, si l'on excepte la performance remarquable — mais malheureusement unique — de Michel Chartrand dans le comté de Jonquière.

Le RAP, bien malgré lui, reprend trop souvent, sur le mode d'un réflexe incorporé, les traditions sectaires de la gauche québécoise des dernières décennies. Ces travers, il le sait pourtant, ont compromis l'émergence de cette gauche en tant que grande force politique organisée, pouvant représenter effectivement une option de rechange crédible au régime actuel.

De plus, en se situant à l'extrême gauche sur le plan idéologique, alors qu'il n'existe même pas ici une gauche «classique» qui pourrait légitimer en partie une telle option comme c'est le cas par exemple en France, il se condamne à la marginalité, sinon à la mort douce, laissant comme ses prédécesseurs toute la place aux forces du statu quo.

Moisson Montréal est doublement orpheline

MARCÈLE LAMARCHE

Directrice générale de Moisson Montréal

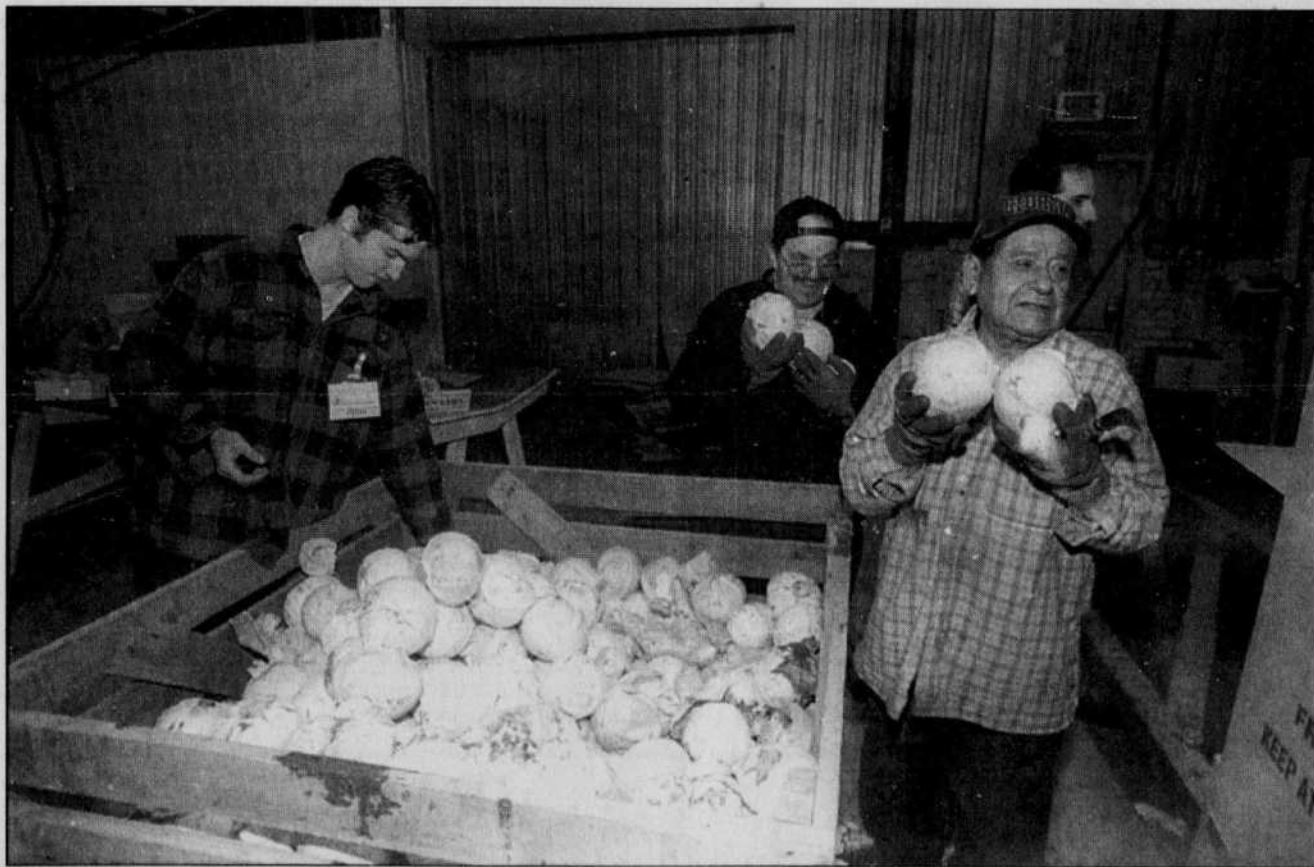
Stéphane Dion est-il si accaparé par les dossiers de son ministère qu'il en oublie d'accorder la moindre attention aux autres problèmes graves accablant les Canadiens, et singulièrement celui de la faim au milieu de l'abondance ? Nous, de Moisson Montréal, domiciliés dans sa circonscription de Saint-Laurent-Cartierville, serions-nous privés d'un interlocuteur et d'un porte-parole auprès du gouvernement fédéral ?

Depuis le déménagement de Moisson Montréal dans de vastes entrepôts du chemin de la Côte-de-Liesse en novembre 1997, M. Dion et son personnel n'ont fait aucun cas des nombreuses représentations de la banque alimentaire et des demandes d'appui financier adressées par leurs bons soins au gouvernement fédéral. Ces demandes invitaient Ottawa à participer aux frais d'acquisition de notre édifice ainsi qu'aux deux phrases d'installation des équipements essentiels.

Accusé de réception laconique, après neuf mois, à une première lettre (octobre 1997); visite-éclair et sans suite un an plus tard; réponses toujours évasives de son personnel à nos appels téléphoniques répétés après la soumission, en octobre 1999, d'un dossier étoffé; même pas d'accusé de réception à une lettre de rappel en janvier 2000; indifférence complète devant l'urgence des demandes: tel est, hélas, le triste bilan de multiples démarches auprès du bureau de comté de M. Dion. Moisson Montréal semble bien orpheline de député ! Force nous est donc de conclure que la faim et la pauvreté de millions d'enfants et d'adultes n'occupent guère de place parmi les priorités du gouvernement canadien, si tant est qu'elles figurent dans la liste.

20 % de la population

Par le truchement de 275 organismes communautaires de la grande région métropolitaine, Moisson Montréal aide pourtant plus de 157 000 adultes et enfants en difficulté, soit 20 % de l'ensemble de la po-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Moisson Montréal aide pourtant plus de 157 000 adultes et enfants en difficulté.

pulation à laquelle les banques alimentaires canadiennes prêtent secours: pour nous semble s'annoncer encore une autre année de démarches stériles auprès de M. Dion, une autre année sans résultats concrets pour soulager, ne serait-ce qu'un peu, la souffrance des plus démunis de notre milieu. Inquiets et exaspérés, nous avons le sentiment d'être laissés à nous-mêmes, négligés, abandonnés même par notre député.

Le traitement impersonnel et expéditif réservé à notre lettre de décembre 1999 au premier ministre Chrétien, l'invitant à visi-

ter Moisson Montréal — comparable à celui accordé aux demandes d'appui financier adressées à d'autres instances aussi peu pressées —, ne fait qu'intensifier notre frustration.

Nous souhaitons, d'abord et avant tout, que MM. Dion et Chrétien nous prêtent une oreille attentive et nous ouvrent des portes auprès d'interlocuteurs responsables et efficaces, comme celui qu'on trouve depuis plusieurs années les banques alimentaires américaines en la personne du ministre de l'Agriculture, Dan Glickman.

Échanger utilement, souligner notre important rôle humanitaire, social, nutritionnel (donc, en santé publique) et environnemental — travail qui incombe en grande partie au gouvernement lui-même, ne l'oublions pas —, faire part aux décideurs publics de nos préoccupations face à l'immensité des besoins et de nos défis, voilà le cœur de notre démarche auprès de ces deux hommes politiques. Pourtant, jusqu'à présent, et dans un cas comme dans l'autre, nous nous sommes heurtés à un mur d'indifférence.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchos et Christine Dumazet (rélecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondants parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires au Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communiqué). Le document : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurbitt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La faculté de médecine de Sherbrooke au 1^{er} rang

Sherbrooke (PC) — Pour une deuxième année consécutive, la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke s'est classée au premier rang parmi 15 autres facultés de médecine du pays lors des examens d'aptitude du Conseil médical du Canada de 1999.

Les étudiants de l'Université de Sherbrooke se sont d'abord classés au premier rang pour la première partie, qui est écrite, de même qu'en gynéco-obstétrique, en psychiatrie, en pédiatrie, en médecine et en chirurgie.

Pour la deuxième partie, une partie orale qui s'adresse aux diplômés après un an de résidence, Sherbrooke obtient le plus haut taux de pourcentage de réussite pour chacune des mises en situation et termine au deuxième rang du classement général canadien.

Ce classement confirme le fait qu'une université, même si elle est située en région, peut très bien avoir un rayonnement national, à l'échelle de tout le pays. Les résultats obtenus par notre Faculté de médecine devraient apporter matière à réflexion à ceux qui semblent penser qu'il n'y a que trois grandes universités au Québec, a signalé le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid.

Pour le vice-doyen aux études de premier cycle à la Faculté de médecine, le bon classement des étudiants de Sherbrooke vient par ailleurs donner plus de poids à l'enseignement choisi.

La philosophie d'apprentissage qui nous anime commence à rapporter à long terme. Elle a maintenant fait ses preuves au Canada et elle nous vaut une réputation internationale qui s'affirme d'année en année, surtout dans les pays francophones, a déclaré le Dr André Pratte.

L'Université de Sherbrooke préconise depuis 1987 le programme d'apprentissage par problèmes (APP) comme philosophie d'apprentissage, ce qui donne aux futurs médecins une approche plus humaine selon le vice-doyen.

Les représentants de l'Université sont d'ailleurs régulièrement invités à prendre part à des conférences un peu partout à travers le monde pour expliquer le programme qui est maintenant repris dans plusieurs pays.

Radarsat, espion?

Ottawa (PC) — Lancé il y a quatre ans, le satellite Radarsat ne devait servir qu'à des fins civiles, comme tracer des cartes géographiques ou suivre le mouvement des icebergs. À l'époque, autant les politiciens fédéraux que les représentants de l'Agence spatiale canadienne avaient affirmé que le satellite ne serait pas utilisé à des fins militaires. En fait, avaient-elles dit, les Forces armées ne sont nullement intéressées à profiter de cette technologie. Pourtant, moins d'un an après son lancement, Radarsat avait déjà reçu une autre mission: l'espionnage militaire.

Des documents obtenus par le *Citien* d'Ottawa grâce à la Loi d'accès à l'information démontrent en effet que non seulement le ministère de la Défense nationale comptait avoir recours au satellite, mais que les informations obtenues étaient transmises continuellement au département de la Défense des États-Unis.

Ainsi, en 1998, la marine s'est servie de Radarsat pour suivre les navires et le déroulement d'exercices militaires sur la côte est, main dans la main avec les représentants des agences de renseignement américaines.

Un second Radarsat, qui doit être lancé dans deux ans, devrait emporter avec lui un système de surveillance destiné à suivre les lanceurs de missiles et les véhicules de transport des troupes au sol. Et, dans cinq ans, l'une des principales missions du troisième Radarsat sera l'espionnage. «Les activités de renseignement militaire seront la première priorité de Radarsat 3 lors de son lancement, autour de 2005, indique un rapport du ministère de la Défense nationale.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CONGRÈS

En plus des classes maternelles, primaires et secondaires, l'enseignement devrait se donner en français dans les cégeps, disent les militants de Montréal-Centre

SUITE DE LA PAGE 1

dums de nature à renforcer le rapport de force du Québec et à reprendre l'offensive politique. La proposition a été rejetée par 22 voix contre deux en commission et n'a même pas été discutée en plénière.

C'est toutefois la question linguistique qui a dominé les délibérations péquistes du week-end. Le congrès régional de Montréal-Centre a été le lieu de vives discussions où trois ministres ont ouvertement affichés leurs divergences sur les moyens à prendre pour assurer l'avenir du français à Montréal. Le débat s'est activé principalement autour de trois propositions: abolir la loi 86 et revenir à l'unilinguisme français dans l'affichage, modifier la Charte de la langue française pour que l'obligation d'étudier en français s'étende également aux cégeps et cautionner l'intention du gouvernement de convoquer d'ici l'automne des États généraux de la langue française.

Dans un premier temps, le président de Montréal-Centre, Mario Beaulieu, a fait valoir que la loi 86, parvenue à l'époque par Claude Ryan, a modifié 84 des 215 articles de la loi 101, favorisant ainsi le retour au bilinguisme institutionnel et l'affaiblissement du pouvoir d'attraction du français, aujourd'hui nettement inférieur à celui de l'anglais. La ministre Louise Harel a tenté de convaincre l'assemblée que l'adoption de cette proposition risquait de «court-circuiter» les États généraux et qu'il valait mieux y renoncer. Tout en disant partager les objectifs recherchés, sa collègue, Diane Lemieux, a émis l'opinion que la population ne souscrira pas au retour à l'unilinguisme. Puis, elle a rappelé qu'au congrès de 1996, le même débat avait laissé des blessures et provoqué des ruptures.

Le président de Montréal-Centre, André Reny, qui s'est particulièrement signalé dans ce débat, s'est fait copieusement applaudir en déclarant que la loi 86 est «mauvaise», qui fut à l'époque dénoncée par tous les dirigeants du PQ, et que le moment est venu d'envoyer le message que «c'est assez». Marc Michaud de la circonscription de Bourget s'est appliqué à démontrer que c'est un bien mauvais moment pour relancer la guerre linguistique. À l'instar du Comité national des jeunes et du congrès régional du Bas-Saint-Laurent, les militants de Montréal-Centre ont voté en faveur de l'abolition de la loi 86.

Apprécié pour la croisée qu'il mène contre les banques, le militant Yves Michaud s'est fait le «proposateur» d'une résolution voulant que la Charte soit amendée pour qu'on y lise dorénavant que l'enseignement se donne en français pas seulement dans les classes maternelles, ainsi que dans les écoles d'enseignement primaires et secondaires. Mais également dans les collèges d'enseignement général, les cégeps. Sous réserve des exceptions prévues à la loi. C'est-à-dire que les enfants des parents qui

ont reçu un enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada ou au Québec, pourraient continuer de fréquenter les cégeps anglophones.

La ministre Harel s'est présentée au micro des «contre-pour soutenir que si le gouvernement allait de l'avant avec ce genre de mesure, l'obligation de fréquenter les cégeps francophones seulement, il courrait le risque de se mettre à dos les jeunes, de se les «antagoniser». Lorsque les journalistes ont vu un autre ministre s'approcher du micro des «pour», ils ont compris que la solidarité ministérielle venait d'être brisée. Sans être totalement d'accord avec le contenu de la résolution, le ministre Robert Perreault a contredit sa collègue, estimant qu'il valait la peine de permettre que ce débat se fasse au congrès de mai. Les deux ministres sont membres du groupe de travail ministériel que M. Bouchard a créé pour évaluer la situation du français et faire des recommandations. L'assemblée a donné raison à Robert Perreault et a voté en faveur de la proposition.

Le congrès de Montréal-Centre a par ailleurs appuyé le projet de ce groupe de travail ministériel, présidé par Louise Beaudoin, de convoquer des États généraux de la langue française avant le 15 novembre. Quelques présidents de circonscriptions s'y sont opposés, alléguant que cette manœuvre gouvernementale allait porter ombrage au congrès pléniel de mai. À leur avis, l'on nie le droit des membres de définir en congrès les orientations politiques du gouvernement. Dans ce débat, Louise Harel et Yves Michaud ont défendu le même point de vue et la résolution a été adoptée par une forte majorité.

Le projet de refonte globale présenté par l'exécutif de Montréal-Centre propose en outre:

- d'élargir le mandat de surveillance de la Commission de protection de la langue française à toute l'administration publique;
- appliquer à l'administration publique et étendre aux organismes municipaux et scolaires, ainsi qu'aux organismes de santé et de services sociaux, la politique d'achat et d'embauche découlant de la Charte. Ainsi, la connaissance d'une autre langue de devrait pas être exigée pour accéder à un emploi dans la fonction publique;
- modifier la Charte afin que tous les jugements rendus ainsi que les sentences arbitrales soient publiés automatiquement en français et que la version française soit officielle. Présentement, en vertu de la loi 86, lorsqu'un Québécois francophone veut obtenir la version française d'un jugement rédigé en anglais par un juge anglophone, il doit préalablement en faire la demande et assumer les frais de traduction;
- revoir la loi sur la santé et les services sociaux pour éviter que l'ensemble des établissements de soins de santé et de services sociaux ne soient soumis au bilinguisme fonctionnel et institutionnel.

LEPAGE

SUITE DE LA PAGE 1

notre courte vie, on a assisté à des changements de systèmes, à d'importants glissements de valeurs, selon les déclarations.

Pour recevoir *La Géométrie...* dans le meilleur esprit possible, «il faut accepter, d'abord, que les dialogues soient principalement en anglais», explique Lepage. D'habitude, nos spectacles sont facilement adaptables; on invente des astuces scéniques pour que le public comprenne même si le texte est dans une autre langue. Cette fois-ci, peut-être parce que l'action se passe aux États-Unis et montre surtout des personnages américains, le metteur en scène admet que «l'éloquence de certains personnages est liée à l'anglais». Frank Lloyd Wright et Gurdjieff ont travaillé toute leur vie à décoder les lois secrètes du miracle pour pouvoir expliquer ce dernier, «une tentative qui donne le vertige», remarque le metteur en scène. «Au théâtre, le public espère lui aussi qu'un miracle se produise. Il lui faudra accepter notre maladresse! Nos deux héros ont du génie et de la grandeur, mais il y a chez eux une maladresse; c'est là que réside également la beauté de leur œuvre. Ils ont osé se collecter avec la quatrième dimension.» Lepage est fier de ce qu'il souligne être sa première œuvre chorégraphique: «L'expression du corps est toujours importante dans mes spectacles, mais elle n'a jamais été chorégraphiée comme dans *La Géométrie...*, où le vocabulaire du corps se fonde à la parole.»

La place de la technologie

On lui reproche d'abuser de la technologie. Lepage ne croit pas que la technologie l'éloigne du public. «La question n'est pas de savoir si on emploie peu ou trop de technologie — reproche-t-on à un peintre de mettre trop de peinture sur sa toile? — mais plutôt comment on l'emploie.» À ce sujet, il note que personne ne mentionne la technologie quand elle est bien intégrée; quand elle ne l'est pas, par contre, on ne voit qu'elle. C'était le cas à la création des *Aiguilles et l'Opium* à Québec en 1991. «Les premières cri-

tiques avaient écrit: "Il s'étouffe dans ses gadgets...", etc. Quand le spectacle a trouvé sa forme, personne ne parlait plus de technologie!»

La Face cachée de la lune, qu'il joue à Québec jusqu'au 25 mars, a été qualifiée par notre collègue David Cantin de «grand moment de théâtre». «Pourtant, c'est deux fois plus technique que *La Géométrie...*! précise son auteur-interprète. Les gens disent: "Il est revenu à une simplicité", "C'est épuré", etc. Le spectacle peut sembler simple, explique-t-il, mais il repose sur une technique complexe.»

Après 80 mises en scène, Robert Lepage a la ferme conviction que le théâtre est un lieu propice à la confiance et que celle-ci peut prendre diverses formes. «On peut créer l'intimité dans une grande salle; c'est un défi qu'il faut relever. Le public vient écouter une personne en chair et en os, qui parle à un spectateur, non au public en général.» Il croit fermement que le théâtre est également un lieu d'émotion, «mais dans la salle, précise-t-il, pas sur la scène: il n'est pas un "spectacle de l'émotion", comme prétendent les publicités et comme on l'enseigne malheureusement dans les écoles. Cela, c'est du voyeurisme». À travailler auprès de maîtres du jeu comme le regretté Jean-Louis Millette, il a appris qu'on peut susciter l'émotion sans être ému. «Les très grands, comme Millette, savent manier leur texte comme un cerf-volant, en gardant la distance nécessaire. C'était un merveilleux technicien du jeu, un vrai communicateur. On n'était pas spectateur de son émotion, mais rempli par ce qu'il communiquait, stimulé dans notre intelligence. L'acteur n'est pas l'objet du spectacle, il est un déclencheur.»

Avec ce spectacle, Lepage ne prétend pas raconter une histoire extraordinaire, conscient qu'au théâtre, les histoires les plus connues sont les plus universelles. «Ce qui diffère et se renouvelle, affirme Lepage, c'est la façon de raconter. Comme spectateur, je veux être dépaysé; comme metteur en scène, dépayer les spectateurs. Un paysage étranger rend le familier insolite, donc intéressant, et on s'y reconnaît mieux. J'ai commencé à être satisfait du spectacle quand j'ai senti qu'il dépaysait les spectateurs.»

IRAN

Maintenant proche collaborateur du président Khatami, Hadjarian est un ancien tenant de la ligne dure et fondateur du ministère des Renseignements

SUITE DE LA PAGE 1

trouvé uni pour dénoncer l'attentat. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Le Conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance de sécurité du pays, a décidé de se réunir d'urgence. Dans la journée, un représentant de l'ayatollah Ali Khamenei, Guide suprême de la république islamique, ainsi que tous les hauts responsables du gouvernement et de plusieurs instances du régime se sont rendus au chevet de Hadjarian. Toutefois, personne n'est vraiment dupe de cette unanimité de façade, que la presse réformatrice a fait voler en éclats.

Ainsi, le directeur d'*Iran news* (réformateur), Mohammed Soltanifar, a estimé que l'attentat, quels que soient ses auteurs, a été organisé par ceux qui ne sont pas contents des élections législatives. Yadollah Eslami, responsable du Fath (réformateur), a ajouté qu'il existait «actuellement un courant politique en Iran, qui cherche à attiser les tensions par des attentats».

Faction conservatrice

Dès lors, c'est bel et bien la faction conservatrice que la presse, à mots couverts, a mise en cause. Le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale, Ali Rabiei, a annoncé que l'instance tiendrait une séance extraordinaire sur

cette tentative d'assassinat et superviserait une équipe spéciale d'enquête. D'après lui, les agresseurs de Saïd Hadjarian roulaient sur une moto de 1000 cc, seules les forces de sécurité et la police peuvent utiliser cette catégorie alors que la capacité est limitée à 250 cc pour les civils.

Depuis l'élection de Mohammad Khatami en 1997, plusieurs réformateurs ont été la cible d'hommes armés censés être alliés des tenants de la ligne dure du régime. Beaucoup d'autres ont reçu des menaces de mort. Des agents du ministère des Renseignements sont accusés d'avoir assassinés cinq dissidents à la fin 1998.

Après les élections législatives du mois dernier, qui avaient vu la victoire écrasante du camp réformiste, Saïd Hadjarian avait suscité la colère de beaucoup de conservateurs par des déclarations provocatrices.

Hadjarian, qui est actuellement un proche collaborateur du président Khatami, est un ancien tenant de la ligne dure en Iran et fondateur du ministère des Renseignements. Il avait commencé à plaider pour la liberté d'expression et une plus grande pluralité politique après avoir été écarté du pouvoir et contraint au silence sous la présidence de Hashemi Rafsanjani. Hadjarian était ensuite devenu le conseiller de Khatami, lorsqu'il avait succédé à Rafsanjani.

Le quotidien *Sobh-é-emrouz* que dirige Hadjarian, s'était spécialisé dans les polémiques avec les conservateurs,

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

pas vraiment sur la table. En tout premier lieu, il n'est aucunement question de remettre en cause l'appartenance à la fédération canadienne. En second lieu, M. Charest affirme que la loi 86 sur la langue a tenu la route jusqu'à maintenant et qu'en conséquence il ne lui semble pas opportun d'y apporter des modifications.

Le chef libéral réitère que l'économie demeure au centre des préoccupations de son parti. Il s'en tient aujourd'hui comme hier à sa conception d'un État qui suscite les occasions d'affaires par une fiscalité, des lois et des règlements qui soient attrayants pour les investisseurs. Il reproche au gouvernement du Parti québécois d'avoir un réflexe étatique très fort, même dans ses relations avec les municipalités, de bâtir structure par-dessus structure, alors qu'il s'agirait plutôt d'offrir des services directement aux citoyens.

Même si certains lui ont beaucoup reproché lors de la dernière campagne électorale de copier le modèle Harris en Ontario, M. Charest continue de penser que le Québec a beaucoup à retirer en s'inspirant de cet exemple. D'ailleurs, il réaffirmerait hier que les changements survenus au Canada, dans le domaine de la fiscalité en particulier, sont venus des provinces comme l'Ontario et l'Alberta, et non pas du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec dirigé par lui chercherait à conclure des alliances avec les provinces. «Le jour où nous serons le gouvernement, il y aura une approche très différente», disait-il en conférence de presse.

Parmi les valeurs libérales qu'il mentionne, il y a celle de rétablir l'équilibre entre le citoyen et l'État. Il reproche au gouvernement actuel d'avoir un appétit sans limite et d'avoir augmenté ses revenus autonomes de 30 % depuis sa réélection. Il a de nouveau mentionné le cas de la Société générale de financement qui, selon lui draine 2,4 milliards de l'argent, alors que le Québec est la province la plus taxée et la plus réglementée.

Quoi qu'il en soit, le schéma de travail proposé aux militants libéraux pour les 17 colloques qui se succéderont de fin de semaine en fin de semaine fait mention de cinq champs d'action prioritaires: l'éducation à tous les niveaux, l'économie du savoir qui est du reste très liée à l'éducation et la formation, la famille et le soutien acceptable qu'on devrait lui accorder, la santé qui est un dossier sur lequel il y a beaucoup de travail à faire, de l'aveu du chef, et enfin la question identitaire qui englobe la culture, les institutions politiques et le contexte constitutionnel canadien.

Sur cette question de l'identité, M. Blanchard fait le commentaire suivant: «Il ne s'agit pas ici, comme les péquistes se plaisent à le révéler, de forger de toutes pièces une identité nouvelle. Il faut plutôt chercher à traduire dans nos institutions publiques les valeurs et les traits qui nous caractérisent comme société, à stimuler les changements positifs qui se manifestent et à freiner, sinon éviter, les tendances négatives qui ressortent.»

Identité demeure un sujet très sensible chez les libéraux, comme l'a illustré une modeste militante ayant beaucoup de travail bénévole à son actif, en apostrophant les députés libéraux qui préfacent leurs déclarations d'un «Québécois, Québécoises». Cette dame dont l'attachement au Canada n'étonnera personne se sent «insultée» quand elle entend cela. Évidemment, on devait reprendre la discussion en atelier.

Pour aider les militants dans ces débats, la commission politique du PLQ a préparé une liste de 101 questions qui peuvent parfois donner une indication sur la tournure que pourrait prendre l'ébauche d'un nouveau programme politique. En voici quelques exemples.

Doit-on rétablir la gratuité des études collégiales ou adopter une politique ouverte de droits de scolarité?

Êtes-vous d'accord pour modifier les articles 45 et 46 du code du travail pour favoriser les réorganisations, la sous-traitance et l'émergence de nouvelles entreprises? Doit-on abolir les décrets qui tiennent lieu de convention collective? Interdire les clauses de disparité de traitement?

En matière de santé, êtes-vous favorable à un plus grand engagement du secteur privé dans la dispensation des services? Et sous quelle forme, par la présence d'hôpitaux ou de cliniques entièrement privés? Pour éviter les abus et la progression trop rapide des coûts, doit-on instaurer des formes de tickets modérateurs?

Quelle doit être la place du gouvernement du Québec dans les instances internationales où il est question d'éducation et de culture? Dans quels domaines la conclusion de nouvelles ententes administratives avec Ottawa serait-elle souhaitable? Etc. Etc.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

assouplisse l'exercice de compressions budgétaires imposé à l'appareil d'État? C'est ce que nous verrons demain en filigrane du budget Landry. Il n'en demeure pas moins que cet exercice de compressions a eu lieu en décembre et janvier derniers. C'était avant que le premier ministre Bouchard ne soit informé que la croissance économique, allée à la confiance des consommateurs qui s'est exprimée par des achats boulimiques lors de la période des Fêtes, avait gonflé les recettes fiscales de l'État de façon inespérée.